

Rapport de gestion 2021

2021



Nous contribuons
largement à concilier
prospérité et protection
de l'environnement
avec nos solutions pour
un avenir où il fera
bon vivre.



L'expérience d'un hôtel durable

L'automation des bâtiments réalisée par Sigren Engineering AG, une entreprise de BKW Building Solutions, assure un confort durable à l'hôtel Hyatt Regency Zurich Airport The Circle. Pour en savoir plus: www.bkw.ch/rg21.

Chiffres & repères

Valeurs-clés financières

| En millions de CHF | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|-------|-------|-------|-------|--------|
| Chiffre d'affaires | 2 503 | 2 675 | 2 867 | 3 129 | 3 554 |
| EBIT ¹ | 368 | 364 | 433 | 436 | 395 |
| Bénéfice net opérationnel ² | 192 | 249 | 285 | 349 | 245 |
| Funds from Operations ³ | 495 | 432 | 648 | 782 | 500 |
| Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels | 276 | 258 | 234 | 221 | 244 |
| Acquisition de sociétés du groupe et de sociétés associées | 138 | 165 | 245 | 63 | 122 |
| Total du bilan | 9 089 | 9 053 | 9 239 | 9 428 | 12 080 |
| Fonds propres | 3 406 | 3 472 | 3 735 | 3 989 | 4 226 |
| – En % du total du bilan | 37,5 | 38,4 | 40,4 | 42,3 | 35,0 |

1 Corrigé des facteurs extraordinaires

2 Hors résultat après impôts des fonds de désaffectation et de gestion

3 Avant utilisation des provisions nucléaires

Chiffre d'affaires Energie

En millions de CHF

| | |
|------|-------|
| 2021 | 1 527 |
| 2020 | 1 199 |
| 2019 | 1 315 |
| 2018 | 1 326 |
| 2017 | 1 262 |

Chiffre d'affaires Réseaux

En millions de CHF

| | |
|------|-----|
| 2021 | 540 |
| 2020 | 567 |
| 2019 | 527 |
| 2018 | 555 |
| 2017 | 592 |

Chiffre d'affaires Prestations

En millions de CHF

| | |
|------|-------|
| 2021 | 1 527 |
| 2020 | 1 406 |
| 2019 | 1 107 |
| 2018 | 881 |
| 2017 | 736 |

Nombre de collaborateurs

| | |
|------|--------|
| 2021 | 10 750 |
| 2020 | 10 250 |
| 2019 | 10 000 |
| 2018 | 7 300 |
| 2017 | 6 400 |

Indications pour chaque action

| CHF | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|-------|-------|-------|--------|--------|
| Valeur nominale | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 |
| Cours boursier | | | | | |
| – Cours à la fin de l'exercice | 57,95 | 68,70 | 71,40 | 99,20 | 118,60 |
| – Cours le plus haut de l'exercice | 62,15 | 71,60 | 75,50 | 103,20 | 128,80 |
| – Cours le plus bas de l'exercice | 49,00 | 53,80 | 62,20 | 71,10 | 94,20 |
| Bénéfice par action ¹ | 4,92 | 3,56 | 7,42 | 6,86 | 5,77 |
| Fonds propres par actions ¹ | 60,61 | 60,66 | 65,59 | 70,05 | 74,24 |
| Capitalisation boursière, en millions de CHF | 3 004 | 3 623 | 3 768 | 5 234 | 6 259 |

1 Attribuable aux actionnaires de BKW SA

Notre mission:
«Des solutions pour un
avenir où il fera bon vivre»

Table des matières

6 Lettre aux actionnaires – Rapport annuel I

6 BKW a entamé sa prochaine phase de croissance avec force

8 Commentaire du résultat – Rapport annuel II

8 Poursuite de la croissance

21 Comptes du groupe BKW

22 Compte de résultat consolidé
23 Compte de résultat global consolidé
24 Bilan consolidé
25 Variation des fonds propres consolidés
26 Flux de trésorerie consolidés

29 Comptes annuels de BKW SA

30 Compte de résultat
31 Bilan
32 Annexe aux comptes annuels
35 Affectation des bénéfices
36 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

39 Informations pour les investisseurs

40 Informations importantes sur l'action BKW, emprunts et calendrier financier
43 Chiffres-clés concernant la production

47 Rapport de rémunération

64 Adresses et impressum

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

BKW a entamé sa prochaine phase de croissance avec force

Le modèle d'affaires du groupe BKW¹, avec ses trois piliers Énergie, Réseaux et Prestations, a fait ses preuves au cours d'un exercice 2021 éprouvant. La croissance rentable de l'activité de services est particulièrement réjouissante. L'EBIT est certes légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent en raison des remous qu'ont connus les marchés de l'énergie, mais dans l'ensemble, l'évolution des prix de l'électricité favorise la stratégie de croissance de BKW.

Chers actionnaires,
Mesdames, Messieurs,

En 2021, le chiffre d'affaires de BKW a augmenté de 15 %, atteignant quelque 3,6 milliards de CHF. Il a notamment progressé dans les domaines d'activité Énergie et Prestations, qui contribuent au chiffre d'affaires du groupe à parts égales. Dans le domaine Prestations, le bénéfice opérationnel (EBIT) s'est également accru – plus sensiblement même que le chiffre d'affaires. L'activité Énergie, en revanche, a enregistré un recul de son EBIT par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique en grande partie par la prolongation de la révision de la centrale nucléaire de Leibstadt (CNL). Étant donné que cette centrale est restée à l'arrêt un bon mois de plus que prévu, BKW a été contrainte de se procurer l'énergie déjà promise à la vente à un prix extrêmement élevé sur un marché de l'énergie en proie à de vives tensions. Sans cet imprévu, BKW aurait légèrement dépassé ses perspectives pour l'exercice 2021. Comme ces dernières années, l'activité Réseaux a apporté une contribution stable au chiffre d'affaires et à l'EBIT.

Les soubresauts qui ont secoué les marchés de l'énergie, en particulier fin 2020, début 2021, ont montré que BKW est à la hauteur des risques dans ce domaine. Grâce à sa stratégie articulée autour de trois piliers et de sa technique développée de gestion des risques, BKW maîtrise ce type de situation. Sa structure est solide et, au cours de l'exercice sous revue, elle a réussi à amorcer une nouvelle phase de croissance. Elle est appelée à progresser tant dans le secteur de l'énergie que dans les activités de services.

BKW a déjà posé les premiers jalons de cette stratégie de croissance: avec l'acquisition d'UMB, elle a franchi un pas important vers le renforcement de ses compétences informatiques dans un secteur à marge élevée. En achetant six parcs éoliens en France, d'une puissance installée dépassant 100 MW, elle a en outre étoffé son portefeuille d'installations de production d'énergies renouvelables. Les prix élevés de l'électricité seront également propices à la stratégie de croissance de BKW pour les prochaines années.

Depuis 2021, BKW participe au Pacte mondial des Nations Unies (UNGC). Dans le «Rapport de durabilité» intégré à son rapport de gestion 2021, BKW décrit pour la première fois son engagement global pour un développement durable. Elle y expose l'approche de gestion de l'entreprise, ainsi que les normes et les principes qu'elle respecte dans son travail de durabilité. Outre les dix principes de l'UNGC, les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU en font partie.

Le rapport présente les mesures prises par BKW pour intégrer en permanence les principes de l'UNGC dans sa stratégie, sa culture d'entreprise et ses activités quotidiennes. Il procure un aperçu complet, riche en chiffres et en exemples concrets, de la contribution de BKW à divers aspects des objectifs de l'ONU pour le développement durable. BKW dévoile par ailleurs les mesures et les projets qu'elle prévoit dans un futur proche. Le rapport sur la progression sera désormais publié chaque année.

Ambition de croissance claire à l'horizon 2026

BKW a annoncé ses ambitions à l'occasion du Capital Markets Day fin octobre 2021. D'ici 2026, elle entend hisser son chiffre d'affaires à plus de

«Le modèle d'affaires solide, avec ses trois piliers Énergie, Réseaux et Prestations, a fait ses preuves au cours d'un exercice 2021 éprouvant.»

¹ Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Le nom de la société est précisé lorsqu'il est question de BKW SA ou de BKW Énergie SA.





4,5 milliards de CHF et son EBIT à plus de 700 millions de CHF. Étant donné les perspectives positives tant pour les activités de services que pour l'énergie, nous tablons sur un EBIT se situant entre 460 et 500 millions de CHF pour l'exercice 2022. Les actionnaires devraient également en récolter les fruits: nous proposons à l'assemblée générale une hausse des dividendes de 20 centimes, à CHF 2,60 par action.

Les incertitudes qui pèsent sur la conjoncture économique à cause du conflit en cours en Ukraine pourraient altérer notre résultat en 2022. BKW a bien cerné les risques inhérents à ce conflit sur le marché européen de l'énergie et les surveille en permanence. Grâce à sa bonne gestion des risques et à sa structure financière solide, elle a tous les atouts en main pour surmonter ces difficultés.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident à réussir: nos clients et clientes, nos fournisseurs et partenaires, nos actionnaires et, surtout, notre personnel, qui s'investit chaque jour pour notre entreprise. En cette période, nos pensées et notre sympathie vont toutefois aussi aux personnes touchées par le conflit en Ukraine.

Meilleures salutations,

Roger Baillod
Président du conseil
d'administration

Suzanne Thoma
CEO

Suzanne Thoma quitte le poste de CEO de BKW

Suzanne Thoma quittera notre entreprise dans les prochains mois. Elle était arrivée au sein de BKW en 2010, en tant que cheffe du secteur d'activité Réseaux et membre de la direction du groupe, et elle était devenue CEO en 2013. Nous remercions Suzanne Thoma pour son engagement indéfectible et sa forte contribution à la réussite de BKW durant ces dernières années. Sous sa houlette, grâce à une stratégie clairvoyante, BKW est parvenue à largement compenser la baisse des prix de l'électricité, qui a été constante jusqu'en 2019. BKW a ainsi accru sa rentabilité et généré une valeur pour toutes les parties prenantes, notamment en créant de nombreux emplois hautement qualifiés en Suisse et à l'étranger. Les actionnaires en ont profité, car les dividendes n'ont cessé d'augmenter et la valeur de l'action a été multipliée par quatre. Nous souhaitons le plus grand succès à Suzanne Thoma dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Roger Baillod, Président du conseil
d'administration de BKW SA

COMMENTAIRE DU RÉSULTAT

Poursuite de la croissance

Au cours de l'exercice 2021, BKW a augmenté son chiffre d'affaires de 15% pour atteindre 3,6 milliards de CHF. Les deux domaines d'activité en croissance, Énergie et Prestations, ont largement contribué à cette progression. L'EBIT reste inférieur au chiffre corrigé de l'exercice précédent, ce qui s'explique en ce que la révision générale de la centrale nucléaire de Leibstadt (CNL) a duré plus longtemps que prévu. L'activité Énergie contribue donc plus faiblement à l'EBIT, tandis que les domaines Réseaux (+14%) et Prestations (+14%) y apportent une contribution plus élevée. Avec 395 millions de CHF, l'EBIT est inférieur de 9%, soit 41 millions de CHF, au chiffre corrigé de l'année dernière. Le bénéfice net, à 327 millions de CHF, s'établit 5% sous le résultat corrigé de l'exercice précédent.

3,6
Chiffre d'affaires
en milliards de CHF

+15%

Hausse sensible du chiffre d'affaires dans les domaines en croissance Énergie et Prestations, stabilité dans l'activité Réseaux

Au cours de l'exercice 2021, tous les segments de BKW réussissent à augmenter leur chiffre d'affaires. C'est le domaine d'activité Énergie qui affiche la plus forte croissance (+27%), grâce au renchérissement de l'électricité et à l'accroissement du volume de production dans le secteur thermique. Avec une augmentation de 9% de son chiffre d'affaires, le domaine d'activité Presta-

tions engrange à nouveau un résultat solide, poursuivant sa trajectoire de croissance. En raison des températures un peu plus froides, le segment Réseaux enregistre des volumes de transit plus élevés et, dans ce sillage, un chiffre d'affaires en hausse de 2%. Dans l'ensemble, BKW augmente sa prestation globale de 15% à 3,6 milliards de CHF.

| En millions de CHF | 2020 | Corrections ¹ | 2020 (comparable) | 2021 | Variation en % |
|---|--------------|--------------------------|----------------------|--------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 3 128,6 | -38,7 | 3 089,9 | 3 554,0 | 15 % |
| Approvisionnement/transport d'énergie | -790,1 | | -790,1 | -1 214,4 | |
| Charges d'exploitation | -1 659,5 | | -1 659,5 | -1 753,8 | |
| EBITDA | 679,0 | -38,7 | 640,3 | 585,8 | -9 % |
| Amortissements et dépréciations | -243,3 | | -243,3 | -231,3 | |
| Résultat des sociétés associées | 39,0 | | 39,0 | 40,4 | |
| EBIT | 474,7 | -38,7 | 436,0 | 394,9 | -9 % |
| Résultat financier hors variation de valeur des fonds d'État | -73,8 | | -73,8 | -79,8 | |
| Impôts sur le bénéfice hors ajustement de valeur des fonds d'État | -51,9 | 1,0 | -50,9 | -70,0 | |
| Bénéfice net opérationnel² | 349,0 | -37,7 | 311,3 | 245,1 | -21 % |
| Ajustement de valeur des fonds d'État net d'impôts | 33,4 | | 33,4 | 82,3 | |
| Bénéfice net | 382,4 | -37,7 | 344,7 | 327,4 | -5 % |

- 1 La correction du chiffre d'affaires 2020 concerne le dédommagement unique accordé à BKW par Swissgrid sur la base d'une décision de l'EICOM pour l'expropriation du réseau de distribution ayant eu lieu en 2013.
- 2 Le «Bénéfice net opérationnel» désigne le bénéfice net avant les revenus des fonds de désaffectation et de gestion de la Confédération et reflète mieux les performances opérationnelles que le bénéfice net déclaré, car les revenus de ces fonds ne reposent sur aucun fondement dans les opérations et BKW ne peut exercer aucune influence directe sur les décisions de placement de ces ressources.

Coûts d'approvisionnement en énergie alourdis par la révision de la CNL et l'utilisation de centrales thermiques

Les charges d'approvisionnement en énergie et de transport d'énergie culminent à 1 214 millions de CHF, soit quelque 400 millions de CHF de plus que l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'allongement des heures de fonctionnement des centrales thermiques à combustibles et aux achats d'énergie de substitution accrus dus à la révision générale de la CNL.

Coûts d'exploitation sous contrôle

Les coûts d'exploitation sont stables (-1%) dans l'activité organique. L'allègement des besoins en personnel lié à l'arrêt de la CNM, en conjonction avec d'autres gains d'efficacité dans des secteurs centraux, a conduit à une légère diminution de 19 millions de CHF. Dans le domaine d'activité Prestations, les coûts d'exploitation augmentent en revanche de quelque 94 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent en raison du développement continu de ce segment et de l'embauche de personnel connexe. Au total, BKW emploie environ 10 750 collaborateurs à la fin 2021, dont 8 440 travaillent dans le domaine Prestations, 610 dans le domaine Réseaux et 930 dans le domaine Énergie. Si les effectifs restent relativement stables dans les segments Réseaux et Énergie, quelque 600 employés s'ajoutent dans le segment Prestations, dont la majorité ont rejoint BKW par le biais d'acquisitions.

Résultat opérationnel solide grevé par l'allongement imprévu de la révision de la CNL

Sur le plan opérationnel, BKW réalise un résultat prometteur en 2021. L'EBIT ne suit toutefois pas le rythme de la croissance soutenue du chiffre d'affaires et perd 9% par rapport au résultat corrigé de l'exercice précédent, à 395 millions de CHF. L'année dernière, l'EBIT avait été dopé par l'indemnité unique d'un montant total de 39 millions de CHF versée par Swissgrid conformément aux décisions de l'EiCom.

Les domaines d'activité Prestations (+14%) et Réseaux (+14%) rehaussent leur résultat exceptionnel de façon disproportionnée par rapport au chiffre d'affaires, mais le domaine Énergie déplore un recul de 77 millions de CHF. Cette détérioration de l'EBIT est principalement imputable à la révision générale de la centrale nucléaire de Leibstadt (CNL). BKW détient une participation de 14,5% dans cette centrale et une part correspondante de l'énergie produite lui est octroyée. Au cours de l'exercice sous revue, la CNL a procédé à une révision générale, qui a dû être prolongée à deux reprises. En raison de ces imprévus, la centrale est finalement restée à l'arrêt plus d'un mois de plus que la durée planifiée à l'origine. Notamment à cause de cette indisponibilité inattendue, les achats d'énergie de remplacement ont engendré d'énormes coûts supplémentaires pour BKW, car ils ont dû s'effectuer sur un marché de l'énergie extrêmement tendu, à des prix allant jusqu'à 300 EUR par mégawattheure. Au total, la révision générale de la CNL ampute le résultat annuel 2021 de BKW d'environ 70 millions de CHF. Face aux turbulences qui ont secoué les marchés de l'énergie au quatrième trimestre, le négoce n'a en outre pas pu maintenir les excellents résultats de l'exercice précédent.

Le bénéfice net opérationnel, hors performance des Fonds d'État pour la désaffectation des centrales nucléaires et la gestion des déchets, clôture à 21% sous l'exercice précédent, à 245 millions de CHF. Le principal facteur réside dans les charges fiscales normalisées par rapport à l'exercice précédent (dissolution d'impôts différés à la suite de décisions de réduction des taux d'imposition). Grâce à la très bonne performance des placements dans le fonds de désaffectation et de gestion, le bénéfice net atteint 327 millions de CHF, soit seulement 5% de moins que le chiffre comparable de l'exercice précédent.

10 750
collaboratrices et
collaborateurs

Funds from Operations solides, mais inférieurs aux valeurs record de l'exercice précédent

| En millions de CHF | 2020 | 2021 | Variation en % |
|---|---------------|---------------|----------------|
| Funds from operations avant utilisation des provisions nucléaires | 781,8 | 500,1 | -36 % |
| Funds from operations | 649,1 | 377,3 | -42 % |
| Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation avant utilisation des provisions nucléaires | 662,2 | 136,9 | -79 % |
| - Paiements pour désaffectation et gestion des déchets | -132,7 | -122,8 | |
| Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation | 529,5 | 14,1 | -97 % |
| Cash-flow résultant de l'activité d'investissement avant remboursements des fonds d'État | -274,8 | -279,0 | |
| + Remboursements provenant des fonds de désaffectation et de gestion des déchets | 86,5 | 53,7 | |
| Cash-flow résultant de l'activité d'investissement | -188,3 | -225,3 | |
| Cash-flow résultant de l'activité de financement | -197,0 | 328,2 | |
| Liquidités au 31.12. | 1 036,0 | 1 047,0 | 1 % |

Le tassement des Funds from operations avant utilisation des provisions nucléaires est provoqué par les volumes plus élevés d'achats d'énergie, les prix record de l'énergie au quatrième trimestre 2021 et la volatilité fortement accrue sur les marchés à terme.

La principale raison pour laquelle le cash-flow résultant de l'activité d'exploitation ne dépasse pas 14 millions de CHF a trait aux sûretés qui doivent être déposées auprès des bourses à cause des perturbations sur les marchés de l'énergie. La gestion des risques et des liquidités de BKW a fait ses preuves et les moyens nécessaires ont pu être réunis et mis à disposition en temps voulu. Le cash-flow résultant de l'activité de financement se situe par conséquent à 328 millions de CHF. Les liquidités s'élèvent à 1 047 millions de CHF à la fin de l'année, ce qui équivaut au niveau de l'exercice précédent. BKW dispose ainsi de réserves suffisantes pour surmonter les distorsions sur les marchés européens tendus de l'énergie et n'a pas dû mobiliser son crédit syndiqué de 250 millions de CHF.

Si les marchés se normalisent, les cash-drains inhérents aux dépôts de sûretés devraient être récupérés sous forme de cash-flow au premier semestre 2022, et les liquidités rassemblées à court terme démantelées sur la même période.

Pendant l'exercice 2021, BKW a investi environ 364 millions de CHF (contre 250 millions de CHF l'exercice précédent). Une fois de plus, les investissements peuvent donc être financés entièrement à partir des Funds from Operations réalisés. Environ deux tiers de ces investissements ont été consacrés à la croissance. En comparaison avec l'exercice précédent, marqué par la pandémie, BKW a ainsi plus que triplé ses investissements dans la croissance, qui sont passés de 62 millions de CHF à 212 millions de CHF. Sur cette somme, 153 millions de CHF ont été injectés dans l'activité de services, et 59 millions de CHF ont servi à la construction de petites centrales hydroélectriques et à des projets de réseaux de chaleur. Le tiers restant, dans les limites de 152 millions de CHF, a été affecté à l'entretien, les investissements d'entretien et de remplacement du réseau de distribution accaparant la majeure partie à hauteur de 115 millions de CHF.

Situation des fonds propres et du financement: sécurité assurée et flexibilité opérationnelle

| En millions de CHF | 2020 | 2021 | Variation en % |
|---------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Actifs circulants | 2 191,5 | 4 354,5 | 99 % |
| Actifs immobilisés | 7 236,6 | 7 725,6 | 7 % |
| Engagements à court terme | 1 351,9 | 4 106,9 | 204 % |
| Engagements à long terme | 4 086,8 | 3 746,9 | -8 % |
| Fonds propres | 3 989,4 | 4 226,3 | 6 % |
| Total du bilan | 9 428,1 | 12 080,1 | 28 % |

Le total du bilan affiche une hausse de 28% par rapport à l'exercice précédent, à 12,1 milliards de CHF, principalement due à l'évaluation des positions ouvertes sur dérivés énergétiques, liée à la date de clôture du bilan. Cette évaluation est exceptionnellement élevée en raison de l'augmentation des prix à court terme de l'électricité et des certificats d'émission de CO₂ dans les contrats d'achat aussi bien que de vente. En conjonction avec la levée de liquidités pour la fourniture de sûretés auprès des bourses, il en résulte une expansion du bilan de 2,7 milliards de CHF.

Les fonds propres gagnent 237 millions de CHF à la date de clôture du bilan. Toutefois, la part des fonds propres descend à 35,0% (exercice précédent: 42,3%) sous l'effet du total plus élevé du bilan.

En janvier, BKW a en outre placé un emprunt obligataire de 200 millions de CHF, d'une durée de deux ans et huit mois, sur la SIX Swiss Exchange pour financer sa stratégie de croissance. Cet emprunt a suscité un vif intérêt parmi les investisseurs et il a pu être conclu avec un coupon de 0%. La notation de BKW s'est à nouveau avérée avantageuse pour cette émission.

Augmentation du dividende à CHF 2,60 par action

Sur la base du bénéfice net corrigé afin de tenir compte de la performance des fonds de désaffectation et de gestion des déchets, une augmentation du dividende de 8%, à CHF 2,60 par action, sera proposée à l'assemblée générale. Cela correspond à un taux de distribution d'environ 46% du bénéfice net corrigé, soit au milieu de la fourchette de 40 à 50% annoncée. L'augmentation répétée du dividende reflète la constance de la politique de BKW en matière de dividendes et les attentes positives du groupe pour l'avenir. Le rendement du dividende, qui s'élève à 2,2% sur la base du cours en vigueur à la fin de l'année, est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (2,4%) en raison de la forte hausse du cours de l'action pendant l'exercice sous revue. Cumulé à cette hausse, cela donne un rendement global annuel des actions d'un niveau attrayant de 22% pour l'exercice 2021. La valeur de l'entreprise BKW est passée de 5,2 milliards de CHF à 6,3 milliards de CHF en 2021.

| En CHF | 2020 | 2021 | Variation en % |
|------------------------------|-------|-------|----------------|
| Dividende | 2,40 | 2,60 | 8% |
| Rendement global des actions | 42,9% | 22,4% | |

Perspectives

Dans ses estimations pour l'exercice 2022, BKW mise sur une poursuite de la trajectoire de croissance entamée et escompte un résultat d'exploitation opérationnel (sans les facteurs extraordinaires) dans une fourchette de 460 à 500 millions de CHF.

Les incertitudes qui pèsent sur la conjoncture économique à cause du conflit en cours en Ukraine pourraient altérer l'évolution de nos affaires en 2022. Nous avons bien cerné les risques inhérents à ce conflit sur le marché européen de l'énergie et nous les surveillons en permanence. Grâce à sa bonne gestion des risques et à sa structure financière solide, BKW a tous les atouts en main pour surmonter ces difficultés.

Les attentes relatives à l'évolution du résultat à l'horizon 2026 sont inchangées par rapport aux prévisions annoncées à l'occasion du Capital Markets Day d'octobre 2021. BKW prévoit de maintenir une croissance substantielle et rentable dans les prochaines années et d'atteindre un EBIT supérieur à 700 millions de CHF pour l'exercice 2026.

Énergie: l'augmentation du chiffre d'affaires annulée au niveau de l'EBIT par l'effet négatif de la CNL

Le domaine Énergie met l'accent sur les opportunités et les défis inhérents à la transformation du marché de l'énergie. Il englobe la production, la vente ainsi que le négoce d'électricité, de certificats et de matières premières liées à l'énergie. Ce domaine s'étend aussi aux services destinés aux producteurs dans le solaire et l'éolien.

| En millions de CHF | 2020 ¹ | 2021 | Variation en % |
|---------------------------------|-------------------|----------------|----------------|
| Prestation globale | 1 199,3 | 1 526,8 | 27 % |
| Approvisionnement en énergie | -695,3 | -1 116,8 | |
| Charges d'exploitation | -226,2 | -217,7 | |
| EBITDA | 277,8 | 192,3 | -31 % |
| Amortissements et dépréciations | -76,9 | -60,9 | |
| Résultat des sociétés associées | 16,2 | 8,3 | |
| EBIT | 217,1 | 139,7 | -36 % |
| Nombre de collaborateurs | 1 000 | 930 | |
| Investissements | 42 | 73 | |

1 Les services destinés aux producteurs dans le solaire et l'éolien sont affectés à partir de 2021 au segment Énergie, alors que ces activités relevaient auparavant du domaine Prestations. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence. Ainsi, le chiffre d'affaires a été augmenté de 24,2 millions de CHF et l'EBIT réduit de 0,7 million de CHF pour 2020.

La prestation globale du domaine Énergie a progressé de 27% par rapport à l'exercice précédent, s'inscrivant à 1 527 millions de CHF. Cette augmentation est spécialement liée aux prix de l'électricité plus élevés, aux volumes de production accrus des centrales thermiques et aux volumes supérieurs mis en vente par rapport à l'exercice précédent. Dans l'approvisionnement de base, les ventes sont équivalentes à celles de l'exercice précédent, à 2,2 TWh. L'activité de distribution de l'électricité auprès des PME et des clients industriels a par contre poursuivi sa progression au cours de l'exercice sous revue, avec une hausse de 10% des volumes écoulés, à 5,5 TWh. BKW couvre ainsi près de 20% du marché libre en Suisse.

Les activités de négoce et de gestion ne sont pas parvenues à reproduire au cours de l'exercice sous revue l'excellent résultat de l'exercice précédent. Un cumul de facteurs a induit une agitation exceptionnelle sur les marchés de l'électricité, avec une volatilité extrême et une ascension marquée des prix au quatrième trimestre 2021. La situation y est beaucoup plus tendue que par le passé, car les capacités des centrales ont déjà diminué en Europe, et de nouvelles fermetures sont attendues. Les nouvelles installations

de production volatile ne peuvent couvrir qu'en partie les capacités d'énergie en ruban qui manquent de plus en plus. Par conséquent, le marché de l'électricité réagit à fleur de peau aux événements macroéconomiques et les soubresauts vont sans doute se multiplier. Le tout a pour effet que les comptes de résultats annuels donnent une image économiquement faussée de la couverture des risques liés aux prix de l'énergie, car l'évaluation des opérations de couverture en cours à la date de clôture du bilan produit une profonde discordance comptable. Par conséquent, BKW applique dorénavant aussi le Hedge Accounting, selon la norme IFRS 9, aux ventes d'énergie. Elle peut ainsi atténuer la discordance comptable causée par les prix instables de l'énergie et la volatilité substantielle et garantir la pertinence économique du compte de résultat consolidé.

Plusieurs éléments expliquent l'instabilité accrue des marchés en 2021. Les fluctuations sensibles des prix des certificats d'émission ont notamment joué un rôle. Durant les premiers mois de l'année, les projets de la Commission européenne de parvenir à la neutralité climatique dans l'Union d'ici 2050 ont suscité une vague de doutes et de spéculations, si bien que les prix des EUA ont plus que doublé. Au second semestre, la conjoncture

des marchés mondiaux du gaz, avec une pression à la hausse considérable, a fait varier fortement les prix (du gaz). Enfin, le quatrième trimestre a été marqué par la disponibilité (défaillante) des centrales nucléaires françaises. À la mi-décembre, la France a en effet mis à l'arrêt simultanément trois réacteurs d'une capacité totale de 6 GW, ce qui a propulsé les prix de l'électricité vers des sommets en l'espace de quelques jours.

En raison de la situation exceptionnelle des prix sur les marchés européens de l'énergie, les centrales thermiques ont été nettement plus mises à contribution qu'au cours de l'exercice précédent. Cela fait certes monter le chiffre d'affaires, mais comme les coûts des combustibles connaissent une ascension parallèle, l'effet sur l'EBIT est nul. Les volumes de production accrus des centrales thermiques (+900 GWh) constituent la principale raison des surcoûts de 60% dans l'approvisionnement en énergie. Au total, BKW a produit quelque 9 TWh d'énergie, comme pendant l'exercice précédent. La production des centrales et mini-centrales hydroélectriques a diminué (-200 GWh) à cause du temps sec, et les centrales éoliennes ont moins produit (-100 GWh) à cause de vents globalement moins intenses.

La durée plus longue que prévu de la révision générale de la CNL a également entraîné une

diminution de la production (-600 GWh), qui a des répercussions négatives sur les coûts d'approvisionnement, car l'énergie de substitution nécessaire a dû être achetée sur le marché à des prix élevés très défavorables. Le tout pénalise le résultat de BKW à hauteur d'environ 70 millions de CHF.

Les charges d'exploitation baissent de 4%. Cette réduction tient principalement à l'allègement des besoins en personnel lié à l'arrêt de la CNM, ainsi qu'à des gains d'efficacité.

CNL: révision générale plus longue que prévue, pénalisant l'EBIT

L'EBIT, qui s'élève à 140 millions de CHF, est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent, qui avait enregistré un résultat de négoce exceptionnel. Les effets positifs produits par les prix de l'électricité garantis plus élevés par rapport à l'exercice précédent et par les charges d'exploitation moindres ont été engloutis au niveau de l'EBIT par les retombées négatives de la révision générale de la CNL. De plus, les activités de négoce et de gestion n'ont pas pu égaler leur excellent résultat de l'exercice précédent. Malgré sa solidité, le bilan est resté nettement inférieur à cause de l'évolution exceptionnelle des prix.

Réseaux: contribution stable au résultat et poursuite d'investissements importants dans le renouvellement

Le domaine d'activité Réseaux construit, exploite et entretient le réseau de distribution appartenant au groupe. Ce réseau ne se limite pas à acheminer le courant de la centrale jusqu'aux consommateurs: il mesure également la production et la consommation, transforme la tension, surveille, analyse et gère les flux de charge et intègre des installations de production décentralisées telles que les installations photovoltaïques et éoliennes.

| En millions de CHF | 2020 | Corrections ¹ | 2020 (comparable) | 2021 | Variation en % |
|---------------------------------|--------------|--------------------------|----------------------|--------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 566,8 | 38,7 | 528,1 | 539,8 | 2 % |
| Charges du transport d'énergie | -95,0 | | -95,0 | -98,2 | |
| Charges d'exploitation | -192,2 | | -192,2 | -187,1 | |
| EBITDA | 279,6 | 38,7 | 240,9 | 254,5 | 6 % |
| Amortissements et dépréciations | -89,7 | | -89,7 | -88,7 | |
| Résultat des sociétés associées | 22,8 | | 22,8 | 32,1 | |
| EBIT | 212,7 | 38,7 | 174,0 | 197,9 | 14 % |
| Nombre de collaborateurs | 610 | | | 610 | |
| Investissements | 124 | | | 115 | |

1 La correction en 2020 concerne le dédommagement unique accordé à BKW par Swissgrid sur la base d'une décision de l'EiCom pour l'expropriation du réseau de distribution ayant eu lieu en 2013.

Le chiffre d'affaires du segment Réseaux, à 540 millions de CHF, a progressé de 2% par rapport au chiffre comparable de l'exercice précédent. Cette amélioration tient notamment aux volumes de transport plus élevés liés aux températures. Outre le temps relativement froid, l'embellie sur le plan de la pandémie de coronavirus se fait également ressentir favorablement. En 2020, la demande avait reculé en raison du confinement dans l'industrie en mars et avril. En 2021, la consommation s'est redressée dans tous les segments du réseau à la faveur de la normalisation de la situation sanitaire.

Les charges liées au transport d'énergie, qui comprennent notamment les frais facturés par Swissgrid, s'accroissent également à cause des volumes supérieurs transportés. En revanche, il a été possible de réduire légèrement les

charges d'exploitation grâce à de nouveaux gains d'efficacité.

L'augmentation du résultat des sociétés associées, à raison de 9 millions de CHF, résulte de l'ajustement d'évaluation opéré en 2021 pour les installations de réseau de transport transférées, qui a produit un effet positif, ainsi que de l'adaptation du résultat estimé de Swissgrid, que BKW rectifie toujours à la date de clôture du bilan, étant donné que les résultats financiers de Swissgrid ne sont disponibles qu'après l'établissement de nos comptes.

À 198 millions de CHF, le résultat d'exploitation opérationnel se bonifie par rapport à l'EBIT de 2020. Il est ainsi 14% plus élevé que l'exercice précédent, qui avait été marqué par la pandémie et le confinement, et retrouve la stabilité anticipée.

Investissements toujours importants dans la rénovation constante du réseau de distribution

Chaque année, BKW investit nettement plus de 100 millions de CHF pour garantir une exploitation sûre, efficiente et performante de son réseau de distribution. Pendant l'exercice sous revue, 115 millions de CHF y ont été consacrés. Les investissements actuels vont en priorité aux infrastructures du réseau dans l'Oberland bernois et dans le Seeland.

L'électrification croissante des secteurs des transports et du chauffage augmente la complexité et les coûts d'exploitation du réseau de distribution. Dans une grande zone de desserte interconnectée, une coordination étroite, la standardisation et l'automatisation permettent d'obtenir des gains d'efficacité considérables. C'est la raison pour laquelle AEK, onyx et BKW ont décidé d'unir leurs forces et d'exploiter ensemble leur réseau de distribution à partir de 2022. Les travaux préliminaires ont été menés à bien au cours de l'exercice sous revue.

Prestations: trajectoire de croissance rentable

Le domaine d'activité Prestations englobe BKW Engineering (planification et conseil en ingénierie), BKW Building Solutions (technique du bâtiment) et BKW Infra Services (prestations pour réseaux d'énergie, d'eau et de télécommunication). Son réseau fort de sociétés spécialisées et ses propres compétences diversifiées font de BKW un fournisseur intéressant de services globaux.

| En millions de CHF | 2020 ¹ | 2021 | Variation en % |
|---------------------------------|-------------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 1 405,5 | 1 526,7 | 9 % |
| Charges d'exploitation | -1 265,2 | -1 368,4 | |
| EBITDA | 140,3 | 158,3 | 13 % |
| Amortissements et dépréciations | -56,5 | -62,8 | |
| EBIT | 83,8 | 95,5 | 14 % |
| Nombre de collaborateurs | 7 820 | 8 440 | |
| Investissements | 63 | 159 | |

1 Les services destinés aux producteurs dans le solaire et l'éolien sont affectés à partir de 2021 au segment Énergie, alors que ces activités relevaient auparavant du domaine Prestations. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence. Ainsi, le chiffre d'affaires a été réduit de 60 millions de CHF, et l'EBIT de 0,5 million de CHF, pour 2020. Le segment Prestations inclut donc les trois domaines de compétences Engineering, Infra Services et Building Solutions.

Durant l'exercice 2021, l'activité de services a poursuivi sa croissance. Le chiffre d'affaires a augmenté de 9% pour s'établir à 1527 millions de CHF. Chaque domaine de compétence a contribué à ce développement. Le réseau de services de BKW est à nouveau parvenu à se forger un positionnement fructueux sur le marché et à décrocher davantage de projets complexes.

BKW Engineering a augmenté à raison de 4% son chiffre d'affaires, qui atteint environ 400 millions de CHF. Chez BKW Infra Services, le chiffre d'affaires a augmenté de 12% pour s'établir lui aussi à environ 400 millions de CHF. Dans ce domaine d'activité, la croissance organique a été le moteur principal. La croissance a été notamment alimentée par l'excellent carnet de commandes de LTB pour la haute tension dans la construction routière en Allemagne. Enfin, BKW Building Solutions a augmenté de 9% son chiffre d'affaires, qui atteint environ 720 millions de CHF. Les départements de l'automation et des systèmes informatiques ont été fortement développés en 2021 au travers d'acquisitions ciblées.

En comparaison avec le chiffre d'affaires, l'EBIT enregistre une hausse plus que proportionnelle de 14% au cours de l'exercice sous revue, atteignant 96 millions de CHF. Durant l'exercice précédent, la pandémie de coronavirus avait exercé une influence négative sur le résultat de l'activité de services. Ce segment réussit en outre à augmenter sa marge par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire, à 6,3%. Des structures organisationnelles optimisées et une harmonisation renforcée dans l'administration y ont nettement contribué. Hors coûts M&A et coûts d'intégration, la marge EBIT du domaine d'activité Prestations s'établit à environ 8%, dépassant de loin la moyenne du marché.

Extension ciblée du réseau de compétences

Au cours de l'exercice 2021, BKW a consolidé son réseau d'ingénierie en Allemagne et acquis plusieurs sociétés, parmi lesquelles R&P Ruffert GmbH, dont l'activité se concentre sur la conception de structures porteuses. Par ces acquisitions, BKW Engineering étend les compétences de son réseau et renforce sa position face à la concurrence des leaders multidisciplinaires du marché.

Durant l'exercice sous revue, BKW Infra Services a franchi de nouvelles étapes dans son développement et renforcé sa position sur le marché en pleine croissance de la technique ferroviaire. Avec l'acquisition du groupe romand Duvoisin-Groux et d'Elbatech AG, elle conforte d'une part significativement sa présence en Suisse romande dans ses domaines d'activité habituels sur les marchés de l'énergie, des transports et des télécommunications; d'autre part, elle fait son entrée dans le marché en expansion des infrastructures ferroviaires avec la construction de caténaires. Elbatech AG, leader suisse des installations radio dans les tunnels, rejoint le réseau d'entreprises. BKW étend ainsi ses activités de technique ferroviaire en Suisse alémanique, ce qui la place aujourd'hui parmi les trois premières entreprises de ce secteur en Suisse.

Au cours de l'exercice sous revue, BKW Building Solutions a développé ses compétences dans un domaine d'avenir en pleine croissance et à la pointe de l'avance technologique: les réseaux informatiques et leur sécurité. En particulier avec le groupe UMB (signature en décembre 2021 et conclusion en février 2022), la division informatique de BKW Building Solutions deviendra un fournisseur d'informatique global pour ses clients et offrira dans toute la Suisse ainsi qu'en Europe des services de conseil en réseau, d'ingénierie et d'intégration, principalement pour des entreprises. Ses compétences en matière de ventilation et de climatisation ont par ailleurs été renforcées en Suisse romande par l'acquisition du groupe Aerovent.



L'automation des bâtiments de l'hôtel Hyatt Regency Zurich Airport The Circle assure une efficacité énergétique maximale dans l'exploitation de tous les locaux, y compris la salle des congrès, et devient une référence en matière de durabilité. Pour en savoir plus: www.bkw/rg21

GRUPE BKW

Comptes du groupe BKW



Compte de résultat consolidé

| En millions de CHF | 2020 | 2021 |
|---|-----------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires net | 2 935,7 | 3 380,0 |
| Prestations propres activées | 73,9 | 75,6 |
| Autres produits d'exploitation | 119,0 | 98,4 |
| Prestation globale | 3 128,6 | 3 554,0 |
| Approvisionnement/transport d'énergie | -790,1 | -1 214,4 |
| Matériel et prestations de tiers | -570,7 | -599,0 |
| Charges de personnel | -880,1 | -937,5 |
| Autres charges d'exploitation | -208,7 | -217,3 |
| Charges d'exploitation | -2 449,6 | -2 968,2 |
| Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) | 679,0 | 585,8 |
| Amortissements et dépréciations | -243,3 | -231,3 |
| Résultat des sociétés associées | 39,0 | 40,4 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 474,7 | 394,9 |
| Produits financiers | 48,5 | 108,3 |
| Charges financières | -80,5 | -83,1 |
| Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT) | 442,7 | 420,1 |
| Impôts sur le bénéfice | -60,3 | -92,7 |
| Bénéfice net | 382,4 | 327,4 |
| dont: | | |
| – Part des actionnaires BKW | 361,7 | 304,6 |
| – Participations ne donnant pas le contrôle | 20,7 | 22,8 |
| Bénéfice par action en CHF (non dilué et dilué) | 6,86 | 5,77 |

Compte de résultat global consolidé

| En millions de CHF | 2020 | 2021 |
|--|--------------|---------------|
| Bénéfice net | 382,4 | 327,4 |
| Bénéfices/pertes actuariels (sociétés du groupe) | | |
| – Bénéfices/pertes (–) actuariels | 4,1 | 273,4 |
| – Impôts sur le bénéfice | -0,4 | -58,6 |
| Bénéfices/pertes actuariels (sociétés associées) | | |
| – Bénéfices/pertes (–) actuariels | 8,0 | 39,4 |
| – Impôts sur le bénéfice | -0,4 | -3,4 |
| Actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et qui n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat | | |
| – Ajustements de valeur | 0,1 | 0,0 |
| Total des postes non recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts | 11,4 | 250,8 |
| Changes | | |
| – Changes | -19,0 | -35,5 |
| – Transfert au compte de pertes et profits | 1,0 | 0,0 |
| Opérations de couverture (sociétés du groupe) | | |
| – Ajustements de valeur | -0,1 | -210,9 |
| – Transfert au compte de pertes et profits | 0,0 | 0,2 |
| – Impôts sur le bénéfice | 0,0 | 44,3 |
| Opérations de couverture (sociétés associées) | | |
| – Ajustements de valeur | -3,1 | 3,4 |
| Total des postes recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts | -21,2 | -198,5 |
| Autres éléments du résultat global | -9,8 | 52,3 |
| Résultat global | 372,6 | 379,7 |
| dont: | | |
| – Part des actionnaires BKW | 350,5 | 349,7 |
| – Participations ne donnant pas le contrôle | 22,1 | 30,0 |

Bilan consolidé

| En millions de CHF | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|---|----------------|-----------------|
| Actif | | |
| Liquidités | 825,1 | 931,0 |
| Créances résultant de ventes et de prestations et autres créances | 659,4 | 1 269,7 |
| Actifs contractuels | 152,2 | 182,3 |
| Créances fiscales en cours | 20,9 | 29,6 |
| Immobilisations financières | 210,9 | 116,0 |
| Produits dérivés | 131,1 | 1 585,4 |
| Stocks | 66,7 | 93,0 |
| Comptes de régularisation | 125,2 | 147,5 |
| Total actif circulant | 2 191,5 | 4 354,5 |
| Immobilisations financières | 1 294,2 | 1 406,1 |
| Produits dérivés | 12,6 | 197,4 |
| Participations dans des sociétés associées | 1 409,1 | 1 461,7 |
| Immobilisations corporelles | 3 457,5 | 3 523,3 |
| Actifs incorporels | 1 023,2 | 1 096,5 |
| Créances fiscales latentes | 40,0 | 40,6 |
| Total actif immobilisé | 7 236,6 | 7 725,6 |
| Total actif | 9 428,1 | 12 080,1 |
| Passif | | |
| Engagements résultant de ventes et de prestations et autres engagements | 532,2 | 897,4 |
| Passifs contractuels | 85,5 | 94,3 |
| Impôts passifs en cours | 64,8 | 51,5 |
| Engagements financiers | 108,0 | 862,2 |
| Produits dérivés | 178,7 | 1 769,8 |
| Provisions | 178,8 | 152,2 |
| Comptes de régularisation | 203,9 | 279,5 |
| Total engagements à court terme | 1 351,9 | 4 106,9 |
| Engagements financiers | 1 430,1 | 1 215,9 |
| Produits dérivés | 31,9 | 285,7 |
| Engagement de prévoyance du personnel | 257,8 | 9,1 |
| Autres engagements | 354,4 | 349,2 |
| Provisions | 1 580,1 | 1 399,5 |
| Impôts différés passifs | 432,5 | 487,5 |
| Total engagements à long terme | 4 086,8 | 3 746,9 |
| Total engagements | 5 438,7 | 7 853,8 |
| Capital-actions | 132,0 | 132,0 |
| Réserves provenant de capitaux | 41,3 | 41,3 |
| Réserves provenant de bénéfices | 3 810,1 | 3 987,0 |
| Autres réserves | -284,0 | -238,9 |
| Actions propres | -3,7 | -3,5 |
| Total part des actionnaires BKW | 3 695,7 | 3 917,9 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 293,7 | 308,4 |
| Total fonds propres | 3 989,4 | 4 226,3 |
| Total passif | 9 428,1 | 12 080,1 |

Variation des fonds propres consolidés

| En millions de CHF | Capital-actions | Réserves provenant de capitaux | Réserves provenant de bénéfices | Autres réserves | Actions propres | Part des actionnaires BKW | Participations ne donnant pas le contrôle | Total |
|---|-----------------|--------------------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------|---------------------------|---|----------------|
| Fonds propres au 31.12.2019 | 132,0 | 41,3 | 3 562,9 | -272,8 | -1,5 | 3 461,9 | 273,3 | 3 735,2 |
| Bénéfice net | | | 361,7 | | | 361,7 | 20,7 | 382,4 |
| Autres éléments du résultat global | | | | -11,1 | | -11,1 | 1,3 | -9,8 |
| Résultat global | | | 361,7 | -11,1 | | 350,6 | 22,0 | 372,6 |
| Dividendes | | | -116,0 | | | -116,0 | -9,1 | -125,1 |
| Transactions avec les actions propres | | | -5,7 | | -2,2 | -7,9 | | -7,9 |
| Rémunérations en actions | | | 5,6 | | | 5,6 | | 5,6 |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | | | -2,1 | | | -2,1 | -1,7 | -3,8 |
| Changements dans le périmètre de consolidation | | | | | | 0,0 | 0,7 | 0,7 |
| Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle | | | | | | 0,0 | 8,5 | 8,5 |
| Variation des engagements à l'égard des participations non majoritaires | | | 3,6 | | | 3,6 | | 3,6 |
| Cession d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | 0,1 | -0,1 | | 0,0 | | 0,0 |
| Fonds propres au 31.12.2020 | 132,0 | 41,3 | 3 810,1 | -284,0 | -3,7 | 3 695,7 | 293,7 | 3 989,4 |
| Bénéfice net | | | 304,6 | | | 304,6 | 22,8 | 327,4 |
| Autres éléments du résultat global | | | | 45,1 | | 45,1 | 7,2 | 52,3 |
| Résultat global | | | 304,6 | 45,1 | | 349,7 | 30,0 | 379,7 |
| Dividendes | | | -126,6 | | | -126,6 | -5,3 | -131,9 |
| Transactions avec les actions propres | | | -6,1 | | 0,2 | -5,9 | | -5,9 |
| Rémunérations en actions | | | 7,2 | | | 7,2 | | 7,2 |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | | | -3,3 | | | -3,3 | -10,1 | -13,4 |
| Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle | | | | | | 0,0 | 0,1 | 0,1 |
| Variation des engagements à l'égard des participations non majoritaires | | | 1,1 | | | 1,1 | | 1,1 |
| Fonds propres au 31.12.2021 | 132,0 | 41,3 | 3 987,0 | -238,9 | -3,5 | 3 917,9 | 308,4 | 4 226,3 |

Flux de trésorerie consolidés

| En millions de CHF | 2020 | 2021 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat avant impôts sur le bénéfice | 442,7 | 420,1 |
| Résultat financier | 32,0 | -25,2 |
| Correction des transactions sans incidence sur les liquidités | 307,1 | 105,2 |
| Variation de l'actif circulant net (hors immobilisations, engagements financiers à court terme et produits dérivés) | -22,3 | -285,9 |
| Impôts sur le bénéfice payés | -97,6 | -74,2 |
| Autres dépenses/rentées financières | 0,3 | -3,1 |
| Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation avant utilisation des provisions nucléaires | 662,2 | 136,9 |
| Utilisation des provisions nucléaires avec droit à remboursement au niveau des fonds d'Etat | -58,0 | -53,6 |
| Utilisation des provisions nucléaires sans droit à remboursement au niveau des fonds d'Etat | -74,7 | -69,2 |
| Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation | 529,5 | 14,1 |
| Investissements en immobilisations corporelles | -203,6 | -229,9 |
| Désinvestissements en immobilisations corporelles | 4,1 | 9,5 |
| Acquisition de nouvelles sociétés du groupe | -57,9 | -107,3 |
| Cession de sociétés du groupe | 0,3 | 0,0 |
| Investissements dans des sociétés associées | -5,1 | -14,6 |
| Désinvestissements dans des sociétés associées | 26,1 | 21,0 |
| Versements aux fonds de désaffectation et de gestion des déchets radioactifs | -30,4 | -36,5 |
| Remboursements des fonds de désaffectation et de gestion des déchets radioactifs | 86,5 | 53,7 |
| Investissements en autres immobilisations financières à long et court termes | -27,5 | -156,1 |
| Désinvestissements en autres immobilisations financières à long et court termes | 12,3 | 226,0 |
| Investissements en actifs incorporels | -17,0 | -14,5 |
| Désinvestissements en actifs incorporels | 1,1 | 0,0 |
| Intérêts perçus | 1,9 | 1,2 |
| Dividendes perçus | 20,9 | 22,2 |
| Cash-flow résultant de l'activité d'investissement | -188,3 | -225,3 |
| Vente/achat d'actions propres | -8,0 | -8,8 |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | -3,6 | -8,9 |
| Apport de capital via des participations ne donnant pas le contrôle | 6,5 | 0,1 |
| Augmentation des engagements financiers à court et long termes | 20,8 | 658,6 |
| Diminution des engagements financiers à court et long termes | -68,4 | -165,2 |
| Augmentation des autres engagements à long terme | 15,0 | 18,6 |
| Diminution des autres engagements à long terme | -0,1 | 0,0 |
| Intérêts versés | -34,1 | -34,3 |
| Dividendes distribués | -125,1 | -131,9 |
| Cash-flow résultant de l'activité de financement | -197,0 | 328,2 |
| Différences de change sur liquidités | -2,6 | -11,1 |
| Variation nette des liquidités | 141,6 | 105,9 |
| Liquidités au début de l'exercice | 683,5 | 825,1 |
| Liquidités à la fin de l'exercice | 825,1 | 931,0 |



BKW mise systématiquement sur l'innovation et la technologie. Pour la première fois, une ligne de traction des chemins de fer allemands est étudiée selon la méthode numérique BIM (Building Information Modeling). Pour en savoir plus: www.bkw.ch/rg21

BKW SA

Comptes annuels de BKW SA



Compte de résultat

| En millions de CHF | 2020 | 2021 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Produits de participations | 133,1 | 137,9 |
| Produits financiers | 29,4 | 29,0 |
| Autres produits d'exploitation | 1,0 | 1,3 |
| Total des produits | 163,5 | 168,2 |
| Charges d'intérêt | -28,6 | -28,4 |
| Autres charges financières | -0,9 | -0,8 |
| Autres charges d'exploitation | -5,4 | -6,3 |
| Impôts directs | -1,8 | -1,0 |
| Total des charges | -36,7 | -36,5 |
| Bénéfice net | 126,8 | 131,7 |

Bilan

| En millions de CHF | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|---|---------------|---------------|
| Actif | | |
| Liquidités | 6,7 | 14,8 |
| Créances | | |
| – envers des tiers | 0,3 | 0,8 |
| – envers des participations | 200,9 | 748,3 |
| Comptes de régularisation | 2,4 | 2,7 |
| Total actif circulant | 210,3 | 766,6 |
| Prêts | | |
| | 1184,1 | 1456,7 |
| Autres immobilisations financières | | |
| – envers des tiers | 6,6 | 5,6 |
| Participations | 1489,8 | 1675,1 |
| Total actif immobilisé | 2680,5 | 3137,4 |
| Total actif | 2890,8 | 3904,0 |
| Passif | | |
| Engagements résultant de ventes | | |
| – envers des tiers | 0,1 | 0,1 |
| – envers des participations | 1,1 | 0,0 |
| Engagements à court terme porteurs d'intérêts | | |
| – Emprunts | 0,0 | 200,0 |
| – Prêts passifs | 0,0 | 548,3 |
| – envers des participations | 0,0 | 472,7 |
| Autres engagements à court terme | | |
| – envers des tiers | 0,3 | 0,9 |
| Comptes de régularisation | 8,4 | 8,7 |
| Total engagements à court terme | 9,9 | 1230,7 |
| Engagements à long terme porteurs d'intérêts | | |
| – Emprunts | 900,0 | 700,0 |
| – Prêts passifs | 283,9 | 272,3 |
| Total engagements à long terme | 1183,9 | 972,3 |
| Total fonds de tiers | 1193,8 | 2203,0 |
| Capital-actions | 132,0 | 132,0 |
| Réserves légales provenant de capitaux | | |
| – Réserve issue d'apports de capital | 26,1 | 26,1 |
| Réserves légales provenant de bénéfices | | |
| – Réserves légales provenant de bénéfices | 1153,7 | 1155,0 |
| – Réserves pour actions propres | 1,3 | 0,0 |
| Réserves facultatives provenant de bénéfices | | |
| – Résultat reporté | 259,5 | 259,6 |
| – Bénéfice net | 126,8 | 131,7 |
| Bénéfice au bilan | 386,3 | 391,3 |
| Actions propres | -2,4 | -3,4 |
| Total fonds propres | 1697,0 | 1701,0 |
| Total passif | 2890,8 | 3904,0 |

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, notamment aux articles du code des obligations relatifs aux principes de comptabilité commerciale et de présentation des comptes (art. 957 à 962).

Créances

Les créances sont présentées à leur valeur nominale, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires à la bonne marche de l'entreprise. Les créances inscrites au bilan sont principalement des prêts à court terme envers BKW Energie SA.

Actif à long terme

Les participations détenues par BKW SA sont évaluées individuellement à leur valeur d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Les prêts financiers sont évalués à leur valeur nominale.

Engagements à court terme

Les engagements sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Les engagements inscrits au bilan à l'encontre de participations sont principalement des créances de compte courant à l'encontre de BKW Energie SA.

Engagements à long terme

Les engagements à long terme sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts passifs incluent les obligations nominatives actuelles.

Participations

| Raison sociale, forme juridique, siège | But de la société | Capital-actions CHF | Taux 31.12.2020 % | Taux 31.12.2021 % |
|---|-------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| BKW Energie SA, Berne | Energie, Réseaux, Prestations | 132 000 000 | 100,0 | 100,0 |
| BKW Building Solutions AG, Ostermundigen | Prestations | 200 000 | n/a | 100,0 |
| BKW Engineering AG, Berne | Prestations | 100 000 | n/a | 100,0 |
| BKW Infra Services AG, Wangen an der Aare | Prestations | 100 000 | n/a | 100,0 |
| BKW Management AG, Bern (précédemment BKW Réseau Suisse SA, Berne) | Autres | 100 000 | 100,0 | 100,0 |
| BKW Netzbeteiligung SA, Berne | Réseaux | 25 200 000 | 50,1 | n/a |
| sol-E Suisse SA, Berne | Energie | 100 000 | 100,0 | n/a |

Le taux de participation équivaut dans tous les cas à la part du capital et à la part des voix. Les participations détenues indirectement par

BKW SA sont indiquées dans la liste des sociétés constituant son périmètre de consolidation, aux pages 91 à 96 de la version allemande.

Emprunts obligataires

| En millions de CHF | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|---|--------------|--------------|
| Emprunt obligataire à 3 %, 2007–2022 | 200,0 | 200,0 |
| Emprunt obligataire à 0,75 %, 2018–2025 | 200,0 | 200,0 |
| Emprunt obligataire à 2,5 %, 2010–2030 | 300,0 | 300,0 |
| Green Bond à 0,25 %, 2019–2027 | 200,0 | 200,0 |
| Total | 900,0 | 900,0 |

Capital-actions

Le capital-actions de BKW SA, qui s'élève à 132 millions de CHF au 31 décembre 2021, est divisé en 52800000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune.

Actionnaires principaux

À la connaissance de BKW, les actionnaires suivants détenaient plus de 3% des actions au 31 décembre:

| | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|-----------------|------------|------------|
| Canton de Berne | 52,54 % | 52,54 % |
| Groupe E SA | 10,00 % | 10,00 % |

Actions propres

| | BKW SA | | Sociétés du groupe | | Total | |
|-----------------------------------|-------------|---------------|--------------------|---------------|-------------|---------------|
| | mio. de CHF | Nombre | mio. de CHF | Nombre | mio. de CHF | Nombre |
| Portefeuille au 31.12.2019 | 1,5 | 21 024 | 0,0 | 0 | 1,5 | 21 024 |
| Entrées | 32,7 | 380 014 | 11,8 | 140 800 | 44,5 | 520 814 |
| Transfert | -0,3 | -4 024 | 0,3 | 4 024 | 0,0 | 0 |
| Sorties | -31,5 | -373 014 | -10,8 | -129 750 | -42,3 | -502 764 |
| Portefeuille au 31.12.2020 | 2,4 | 24 000 | 1,3 | 15 074 | 3,7 | 39 074 |
| Entrées | 24,2 | 232 446 | 18,0 | 165 540 | 42,2 | 397 986 |
| Transfert | 0,8 | 6 130 | -0,8 | -6 130 | 0,0 | 0 |
| Sorties | -24,0 | -234 341 | -18,5 | -174 484 | -42,5 | -408 825 |
| Portefeuille au 31.12.2021 | 3,4 | 28 235 | 0,0 | 0 | 3,4 | 28 235 |

Engagements conditionnels

| En millions de CHF | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|--|------------|------------|
| Garanties pour les sociétés du groupe en faveur de tiers | 526,6 | 526,2 |

Participation des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe au capital-actions de la société

Membres du conseil d'administration

| Nombre d'actions | | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|----------------------|---|--------------|--------------|
| Urs Gasche | Président (jusqu'au 7 mai 2021) | 4897 | n/a |
| Roger Baillod | Président (depuis le 7 mai 2021, membre précédemment) | 5200 | 5775 |
| Hartmut Geldmacher | Vice-président | 6120 | 6695 |
| Carole Ackermann | Membre | 1200 | 1775 |
| Petra Denk | Membre (depuis le 7 mai 2021) | n/a | 0 |
| Rebecca Guntern | Membre | 1200 | 1775 |
| Andreas Rickenbacher | Membre | 200 | 775 |
| Kurt Schär | Membre | 1800 | 2375 |
| Total | | 20617 | 19170 |

Dans le cadre du programme de participation au capital-actions de BKW, les membres du conseil d'administration ont acquis 4025 actions en 2021 (3250 actions l'exercice précédent). Les rémuné-

rations en actions issues des achats s'élevaient à CHF 94000 (exercice précédent: CHF 38000) et correspondaient à l'avantage matériel lié à l'achat d'actions BKW à un prix préférentiel.

Membres de la direction du groupe

| Nombre d'actions | | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|-------------------|--|--------------|--------------|
| Suzanne Thoma | CEO | 44181 | 44181 |
| Ronald Trächsel | CFO | 24870 | 24870 |
| Philipp Hänggi | Chef du secteur d'activité Production | 7928 | 7928 |
| Roland Küpfer | Chef du secteur d'activité Power Grid | 13341 | 10041 |
| Corinne Montandon | Cheffe du secteur d'activité Group Markets & Services (depuis le 1 ^{er} janvier 2021) | n/a | 2323 |
| Total | | 90320 | 89343 |

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du

groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à trois ans.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES

Proposition à l'assemblée générale

| CHF | |
|--------------------------|--------------------|
| Bénéfice reporté | 259 629 521 |
| Bénéfice net | 131 710 010 |
| Bénéfice au bilan | 391 339 531 |

Le conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit réparti comme suit:

| CHF | |
|--|--------------------|
| Dividende de 2.60 CHF par action de dividende ¹ | 137 206 589 |
| Report à nouveau | 254 132 942 |
| Total | 391 339 531 |

1 Aucun dividende ne sera versé sur les actions propres détenues par BKW SA. Par conséquent, le nombre d'actions donnant droit à un dividende au moment de l'établissement des comptes annuels s'élève à 52 771 765. La dernière date de transaction donnant droit au dividende est le 17 mai 2022. Dès le 18 mai 2022, les actions se négocient hors dividendes. Si toutes les actions donnaient droit à un dividende, le versement des dividendes s'élèverait à 137 280 000 CHF et le report aux nouveaux comptes à 254 059 531 CHF.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, on procédera à la distribution suivante:

| CHF | |
|---------------------------------------|-------------|
| Dividende par action | 2,60 |
| Déduction de l'impôt anticipé de 35 % | 0,91 |
| Dividende net | 1,69 |

Berne, le 10 mars 2022

Au nom du conseil d'administration
Le président
Roger Baillod

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
BKW SA, Berne

Bern, 10. mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BKW SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (référence à la version allemand pages 30 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y a pas d'éléments clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

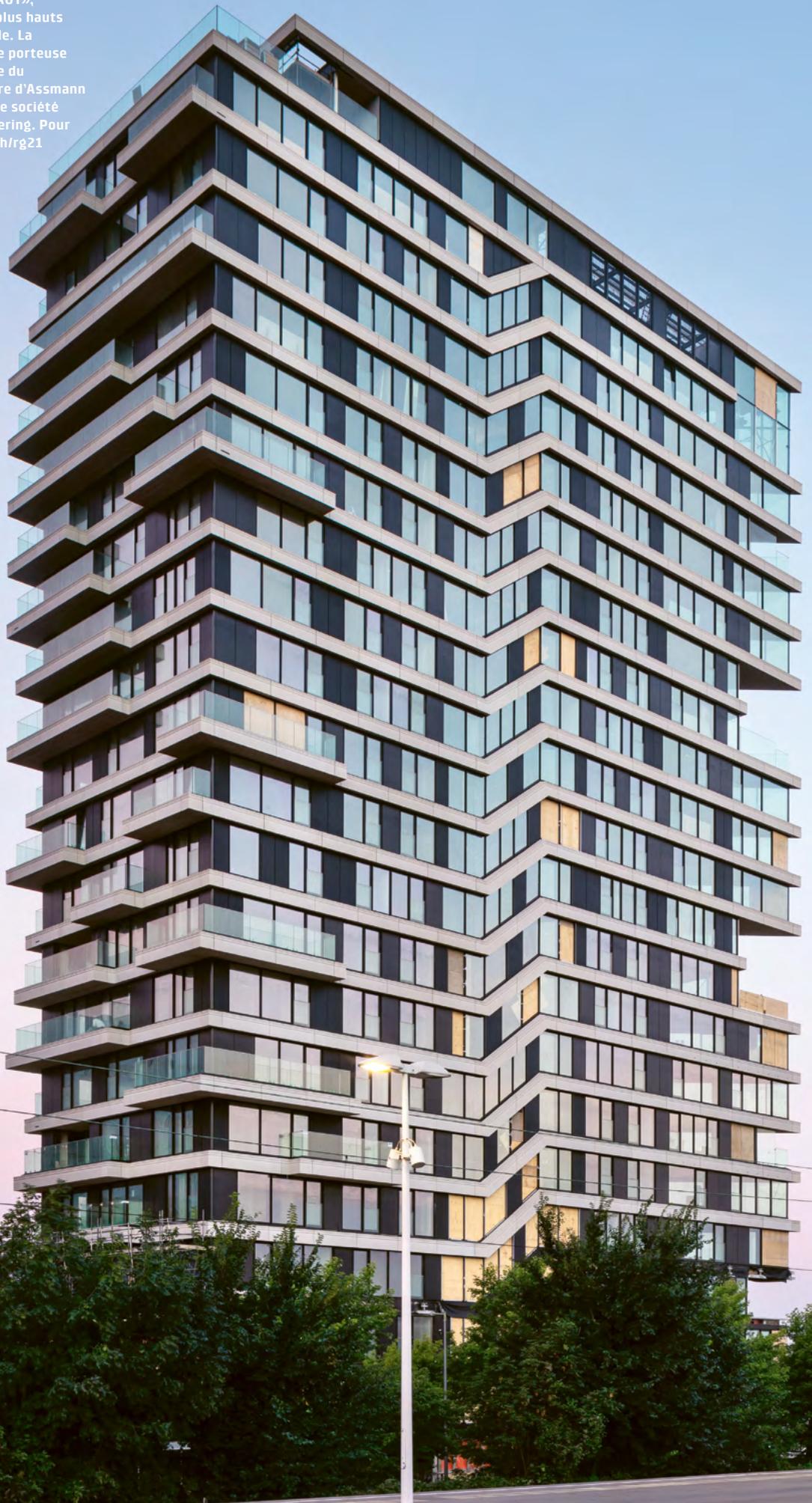
Ernst & Young SA

Rico Fehr
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Philippe Wenger
Expert-réviseur agréé



Culminant à 73 mètres, «HAUT», à Amsterdam, est l'un des plus hauts immeubles en bois du monde. La planification de la structure porteuse en bois et le suivi technique du chantier portent la signature d'Assmann Beraten + Planen GmbH, une société appartenant à BKW Engineering. Pour en savoir plus: www.bkw.ch/rg21



RAPPORT DE GESTION 2021

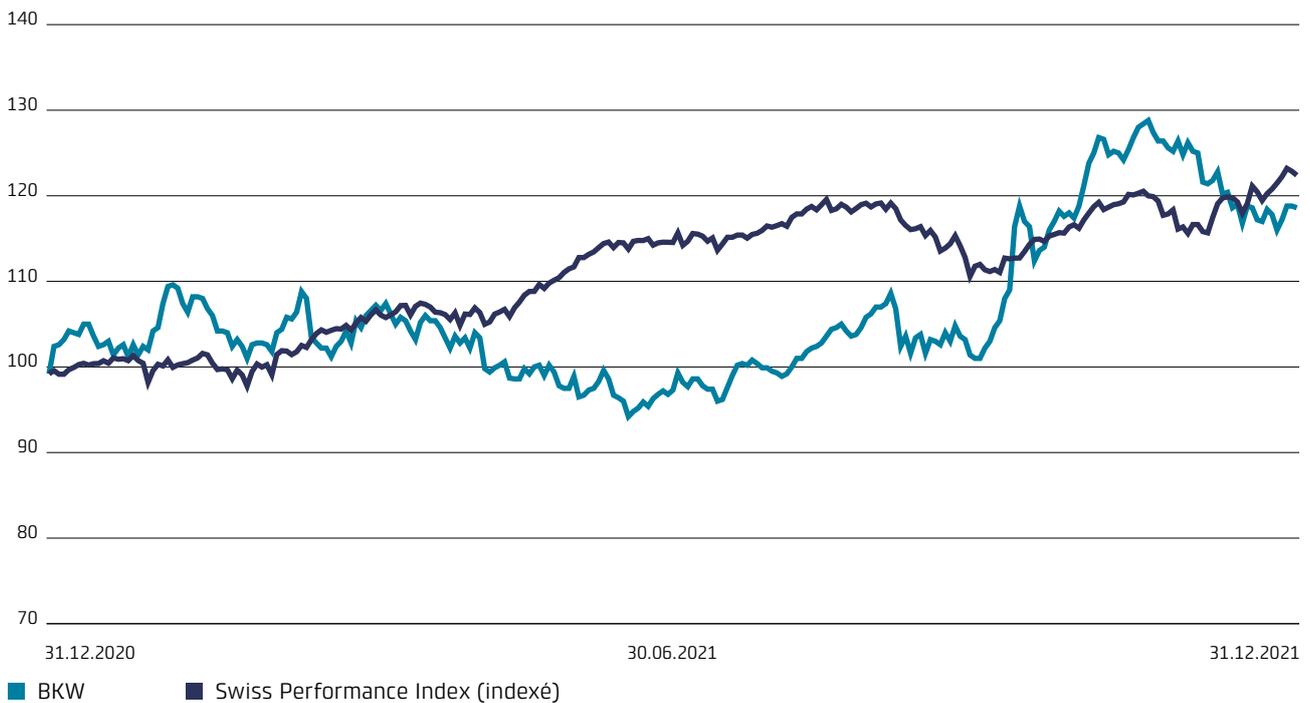
Informations pour les investisseurs



Informations importantes sur l'action BKW, emprunts et calendrier financier

Évolution du cours de l'action BKW

31.12.2020 – 31.12.2021



Au début de l'année, l'action BKW a poursuivi sa tendance haussière. En février et mars, après la communication de l'excellent résultat annuel 2020, son cours est monté à presque CHF 110. Jusqu'au milieu de l'année, il a oscillé autour de CHF 100 environ. Au second semestre, il a fortement progressé, culminant un moment à CHF 128,80. Le bon résultat intermédiaire 2021, ainsi que le Capital Markets Day fin octobre, où

les objectifs de croissance ambitieux pour les cinq ans à venir ont été annoncés, ont imprimé un élan positif à cette tendance. Vers la fin de l'année, le cours de l'action s'est légèrement érodé en raison de prises de bénéfices. L'action a clôturé à CHF 118,60, enregistrant ainsi une performance solide de 19,6%. Son rendement total cumulé pour la période de 2014 jusqu'au 31 décembre 2021 s'élève à 433%.

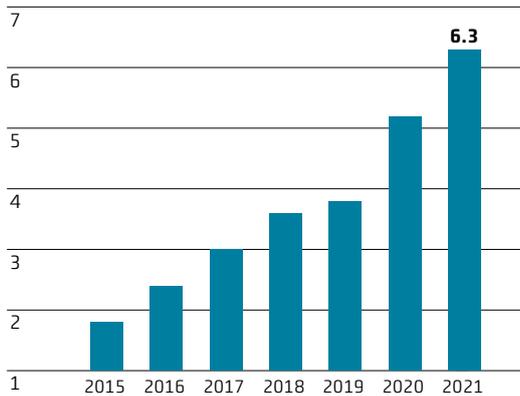
L'action BKW SA est cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange.

| | |
|------------------|--------------|
| Symbole ticker | BKW |
| Numéro de valeur | 13.029.366 |
| Code ISIN | CH0130293662 |

L'action BKW figure dans les indices suivants: SPI, SPI Mid, SPI Extra, SPI ex SLI, SPI Select Dividend 20, Swiss All Share, UBS 100

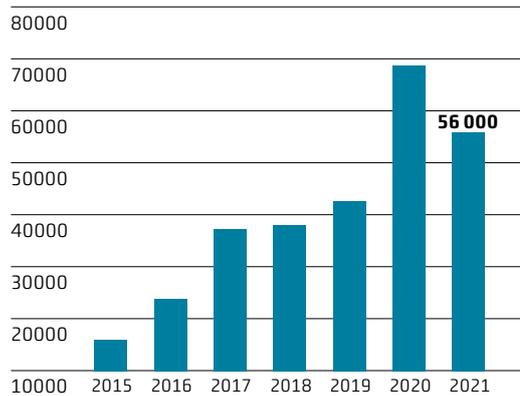
Capitalisation boursière

En milliards de CHF (au 31 décembre)



Volume quotidien moyen des échanges à la SIX

En unités



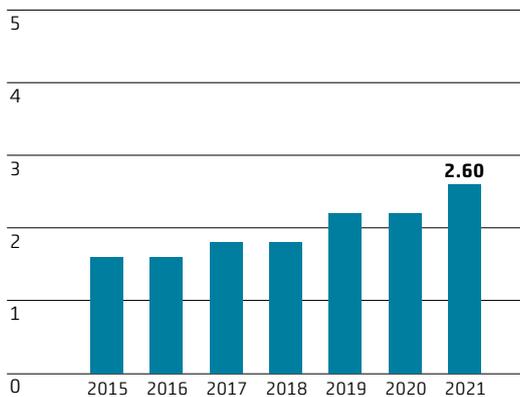
Politique de dividendes et rendement des actions

BKW vise un versement constant de dividendes, fondé sur un taux de distribution situé entre 40 et 50% du bénéfice net corrigé.

Pour l'exercice 2021, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de CHF 2,60 par action. Les dividendes seront versés le 20 mai 2022.

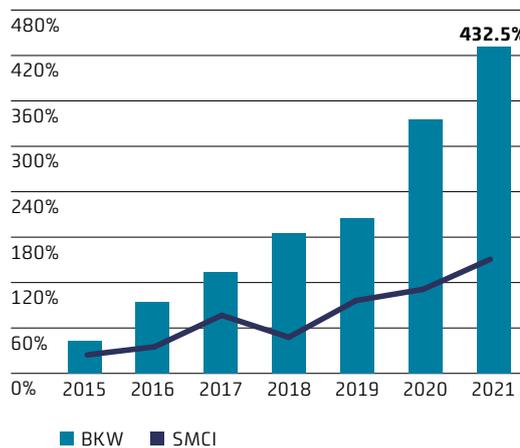
Dividendes

En CHF



Rendement global des actions

Au 31 décembre depuis 2014



Dispositions relatives au transfert des actions

L'inscription d'un acquéreur d'actions de la société au registre des actionnaires en tant qu'actionnaire ayant droit de vote peut être refusée pour les raisons suivantes:

a) lorsqu'une personne physique ou morale ou une société de personnes vient à posséder directement ou indirectement plus de 5% du capital-actions de la société grâce à son acquisition. Cette restriction est aussi valable pour les personnes morales, sociétés de personnes, associations de personnes et exploitations en main commune qui sont liées par le capital ou les voix, par une direction unique ou d'une

quelconque autre manière. Elle vaut en outre pour toutes les sociétés de personnes et personnes physiques ou morales qui procèdent ensemble ou se sont mises d'accord pour acquérir les actions;

b) lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément qu'il a acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Actionnaires principaux

À la connaissance de BKW, les actionnaires suivants détenaient plus de 3% des actions au 31 décembre:

| | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|-----------------|------------|------------|
| Canton de Berne | 52,54 % | 52,54 % |
| Groupe E SA | 10,00 % | 10,00 % |

Le flottant, c'est-à-dire la part des actions détenues par le public, s'élève à environ 37,5%.

Chiffres-clés par action

| CHF | 31.12.2020 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Résultat | 6,86 | 5,77 |
| Fonds propres | 70,05 | 74,24 |
| Dividende | 2,40 | 2,60 |
| Rendement du dividende, en % ¹ | 2,4 % | 2,2 % |
| Rapport cours/bénéfice ¹ | 14,5 | 20,6 |
| Cours au 31 décembre | 99,20 | 118,60 |
| Cours le plus haut | 103,20 | 128,80 |
| Cours le plus bas | 71,10 | 94,20 |

1 Sur la base du cours au 31 décembre

Emprunts obligataires

Au 31 décembre 2021, l'encours des emprunts obligataires de BKW était le suivant:

| | Valeur nominale | Durée | Maturité | Code ISIN |
|------------------------------|---------------------|-----------|------------|--------------|
| Emprunt obligataire à 3 % | 200 millions de CHF | 2007–2022 | 27.04.2022 | CH0030356718 |
| Emprunt obligataire à 0,75 % | 200 millions de CHF | 2018–2025 | 25.10.2025 | CH0435590358 |
| Emprunt obligataire à 2,5 % | 300 millions de CHF | 2010–2030 | 15.10.2030 | CH0117843745 |
| Green Bond à 0,25 % | 200 millions de CHF | 2019–2027 | 29.7.2027 | CH0487087295 |

Le 27 janvier 2022, BKW a émis un emprunt obligataire prioritaire à revenu fixe de 200 millions de CHF. Cet emprunt a un coupon de 0% et une durée de deux ans et huit mois. Cette brève durée s'inscrit idéalement dans le profil d'échéances actuel.

Constatant que la conjoncture restait favorable sur le marché des capitaux, BKW a lancé cet emprunt obligataire pour financer sa stratégie de croissance à des conditions avantageuses. L'emprunt a été coté à la SIX Swiss Exchange. La libération a eu lieu le 18 février 2022.

Calendrier financier

| | |
|---|------------------|
| Assemblée générale | 16 mai 2022 |
| Date ex-dividende | 18 mai 2022 |
| Versement des dividendes | 20 mai 2022 |
| Publication du résultat semestriel 2022 | 6 septembre 2022 |

Contact: investor.relations@bkw.ch

Chiffres-clés concernant la production

| | Part d'énergie ¹ % | Puissance installée, part BKW MW | 2020 Prélèvement BKW GWh | 2021 Prélèvement BKW GWh | Ecart % |
|--|-------------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------|
| Centrales BKW et sociétés du groupe | | | | | |
| Centrales hydroélectriques | | | | | |
| Aarberg | 100,0 | 15,0 | 80,5 | 79,1 | -1,8 |
| Bannwil | 100,0 | 27,0 | 139,5 | 122,9 | -11,9 |
| Kallnach | 100,0 | 8,1 | 65,9 | 59,7 | -9,5 |
| Kandergrund | 100,0 | 18,8 | 103,1 | 91,9 | -10,9 |
| Mühleberg | 100,0 | 45,0 | 151,4 | 159,6 | 5,5 |
| Niederried-Radelfingen | 100,0 | 15,0 | 77,7 | 69,4 | -10,6 |
| Spiez | 100,0 | 18,6 | 105,9 | 99,9 | -5,6 |
| Simmentaler Kraftwerke AG | 100,0 | 29,1 | 105,0 | 102,9 | -2,0 |
| Isch | 100,0 | 1,4 | 7,6 | 5,8 | -23,7 |
| Société des forces électriques de la Goule SA | 100,0 | 5,2 | 16,1 | 22,2 | 37,4 |
| Elektrizitätswerke Wynau AG | 100,0 | 20,2 | 85,5 | 79,2 | -7,4 |
| Total centrales hydroélectriques | | 203,4 | 938,2 | 892,7 | -4,9 |
| Centrales thermiques fossiles | | | | | |
| Tamarete Energia S.r.l. | 60,0 | 62,4 | 203,6 | 136,1 | -33,2 |
| Nouvelles énergies renouvelables | | | | | |
| Fotovoltaik Schweiz | 100,0 | 12,3 | 11,9 | 11,5 | -3,8 |
| Biomasse Schweiz | 100,0 | 1,3 | 20,6 | 18,1 | -12,2 |
| Kleinwasser Schweiz | 100,0 | 33,2 | 146,5 | 128,7 | -12,2 |
| BKW Hydro Italia S.r.l. | 100,0 | 59,8 | 215,9 | 179,3 | -16,9 |
| Juvent S.A. | 100,0 | 24,2 | 84,7 | 77,6 | -8,4 |
| Parc Eolien Fresnoy Brancourt SAS | 100,0 | 13,8 | 37,9 | 28,5 | -24,7 |
| Sameole Bois du Goulet SAS | 100,0 | 10,0 | 26,2 | 20,2 | -23,1 |
| Ferme Eolienne St Julien du Terroux SAS | 100,0 | 10,3 | 20,3 | 18,1 | -10,7 |
| Ferme Eolienne de Saint Germier SAS | 100,0 | 10,0 | 32,9 | 30,6 | -6,8 |
| RAZ Energie 3 SAS | 100,0 | 18,4 | 33,5 | 35,3 | 5,2 |
| BKW Erneuerbare Energien GmbH | 100,0 | 15,0 | 19,4 | 14,9 | -23,0 |
| BKW Holleben Wind GmbH | 100,0 | 25,5 | 38,1 | 32,3 | -15,3 |
| BKW Bippen Wind GmbH | 100,0 | 27,6 | 42,5 | 32,8 | -22,8 |
| BKW Dubener Platte Wind GmbH | 100,0 | 40,0 | 60,0 | 49,4 | -17,6 |
| BKW Landkern Wind GmbH | 100,0 | 8,0 | 15,8 | 12,3 | -22,0 |
| Wind Farm S.r.l. | 100,0 | 41,4 | 50,6 | 55,9 | 10,4 |
| Wind Farm Buglia S.r.l. | 100,0 | 20,0 | 27,7 | 32,7 | 18,0 |
| Wind International Italy S.r.l. | 100,0 | 81,9 | 118,9 | 134,6 | 13,1 |
| Volturino Wind S.r.l. | 100,0 | 25,2 | 61,3 | 67,3 | 9,7 |
| Green Castellaneta S.p.A. | 100,0 | 56,0 | 120,2 | 114,1 | -5,1 |
| Marker Vindpark AS | 100,0 | 54,0 | 194,4 | 176,0 | |
| Total nouvelles énergies renouvelables | | 587,9 | 1 379,5 | 1 270,2 | -7,9 |
| Total centrales BKW et sociétés du groupe | | 853,7 | 2 521,4 | 2 298,9 | -8,8 |

1 La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

| | Part d'énergie ¹ % | Puissance installée, part BKW MW | 2020 Prélèvement BKW GWh | 2021 Prélèvement BKW GWh | Ecart % |
|---|-------------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| Participations et contrats de prélèvement | | | | | |
| Centrales hydroélectriques | | | | | |
| Bielersee Kraftwerke AG BIK | 50,0 | 18,9 | 74,0 | 72,8 | -1,7 |
| Forces Motrices de Blenio SA | 12,0 | 50,0 | 111,6 | 110,4 | -1,1 |
| Electra-Massa AG | 16,1 | 54,8 | 117,6 | 101,7 | -13,5 |
| Electricité de la Lienne SA | 25,0 | 24,9 | 63,4 | 70,9 | 11,7 |
| Usines Electriques de l'Engadine SA | 29,7 | 121,8 | 441,0 | 401,1 | -9,0 |
| Grande Dixence SA | 13,3 | 206,0 | 350,9 | 313,2 | -10,8 |
| Kraftwerke Hinterrhein AG | 7,6 | 50,0 | 117,5 | 122,0 | 3,8 |
| Forces Motrices de Mattmark SA | 11,1 | 29,3 | 75,4 | 63,7 | -15,5 |
| Forces Motrices de Mauvoisin SA | 19,5 | 82,2 | 230,5 | 225,2 | -2,3 |
| Kraftwerke Oberhasli AG | 50,0 | 659,8 | 965,1 | 933,3 | -3,3 |
| Kraftwerk Sanetsch AG (KWS) | 50,0 | 9,0 | 19,2 | 20,6 | 7,2 |
| Officine Idroelettriche della Maggia SA | 10,0 | 57,2 | 148,5 | 141,8 | -4,6 |
| Flumenthal | 37,9 | 9,5 | 50,4 | 47,0 | -6,7 |
| Société des Forces Motrices du Châtelot SA | 11,7 | 4,6 | 6,9 | 10,2 | 48,2 |
| Argessa AG | 63,0 | 20,8 | 57,5 | 55,8 | -2,9 |
| Total centrales hydroélectriques | | 1 398,9 | 2 829,8 | 2 689,7 | -4,9 |
| Centrales nucléaires | | | | | |
| Centrale Nucléaire de Leibstadt SA | 14,5 | 177,5 | 1 316,0 | 698,3 | -46,9 |
| Cattenom | 3,0 | 155,0 | 873,4 | 927,7 | 6,2 |
| Total centrales nucléaires | | 332,5 | 2 189,3 | 1 626,1 | -25,7 |
| Nouvelles énergies renouvelables | | | | | |
| HelveticWind Sendenhorst GmbH | 100,0 | 4,2 | 22,8 | 17,8 | -22,1 |
| HelveticWind Lüdersdorf Parstein GmbH | 100,0 | 6,5 | 42,5 | 36,5 | -14,3 |
| HelveticWind Wulkow GmbH | 100,0 | 2,9 | 21,8 | 17,2 | -21,0 |
| HelveticWind Prötzel GmbH | 100,0 | 5,2 | 15,3 | 0,0 | -100,0 |
| HelveticWind Gross Welle GmbH | 100,0 | 5,8 | 30,6 | 26,4 | -13,8 |
| Centrale solaire Mont-Soleil | 100,0 | 0,2 | 0,6 | 0,5 | -10,3 |
| Total nouvelles énergies renouvelables | | 24,8 | 133,6 | 98,4 | -26,4 |
| Centrales thermiques fossiles | | | | | |
| EP Produzione Livorno Ferraris S.p.A. | 25,0 | 192,0 | 777,0 | 840,6 | 8,2 |
| ENGIE Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG | 33,0 | 235,0 | 201,0 | 1 140,4 | 467,3 |
| Total centrales thermiques fossiles | | 427,0 | 978,0 | 1 981,0 | 102,6 |
| Energies non exploitées issues de participations financières | | 137,4 | 330,9 | 384,6 | 16,2 |
| Total participations et contrats de prélèvement | | 2 320,7 | 6 461,6 | 6 779,7 | 4,9 |
| Total production, contrats de prélèvement compris | | 3 174,3 | 8 983,0 | 9 078,7 | 1,1 |

1 La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.



Un réseau électrique fiable et puissant est la colonne vertébrale d'une société moderne. BKW Power Grid met à profit les possibilités de la transition numérique pour planifier, construire et exploiter le réseau électrique de BKW conformément aux exigences. Pour en savoir plus: www.bkw.ch/Irg21

RAPPORT DE GESTION 2021

Rapport de rémunération



RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le système de rémunération assure le succès de l'entreprise



Chers actionnaires,
Mesdames, Messieurs,

Ce rapport de rémunération présente les principes de rémunération, les programmes de rémunération et le cadre de gouvernance régissant la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe BKW. Il comporte des informations détaillées concernant les rémunérations accordées au conseil d'administration et à la direction du groupe pour l'exercice 2021.

Bien que BKW ait une nouvelle fois réussi à rehausser fortement son chiffre d'affaires de 15% et à poursuivre sa trajectoire de croissance au cours de l'exercice 2021, elle n'a pas tout à fait atteint les objectifs ambitieux fixés pour le bénéfice. La révision générale de la centrale nucléaire de Leibstadt, qui a duré plus longtemps que prévu, a prélevé son tribut. Sans cet effet négatif ponctuel, les chiffres ciblés auraient été dépassés. Tous les domaines d'activité – Énergie, Réseaux et Prestations – ont contribué à la progression du chiffre d'affaires. De plus, la valeur boursière s'est accrue de 20 %.

Le rapport de rémunération explique comment ces facteurs ont influencé la rémunération variable des membres de la direction du groupe au cours de l'exercice sous revue.

Ainsi que cela avait été annoncé dans le rapport de rémunération 2020, le conseil d'administration a remanié le système de rémunération de la direction du groupe. La part variable à court terme en espèces (bonus) revêt désormais une plus grande importance, et deux indicateurs de performance supplémentaires ont été adoptés, à savoir le bénéfice net opérationnel et le rendement relatif des actions de BKW. De plus, les actions bloquées ne sont plus attribuées sur la base de leur cours moyen en 2014 et 2015, mais sur la base de leur cours moyen des deux années civiles précédant l'attribution. Le système de rémunération adapté a toujours pour objectif de favoriser, d'une part, le succès pérenne de BKW et, d'autre part, la concordance entre les intérêts de la direction et ceux du groupe et de ses actionnaires.

Davantage de précisions sur le système de rémunération sont décrites dans ce rapport.

Durant les dernières années, la rémunération de la direction du groupe a été progressivement alignée sur les niveaux du marché, sachant que pendant cette période, BKW a connu une très forte croissance: à la fin 2021, l'entreprise affichait en effet un chiffre d'affaires de 3 554 millions de CHF, avec quelque 10 750 collaborateurs. Dans ce sillage, la valeur de l'entreprise a également enregistré une hausse notable.

Lors de l'assemblée générale 2022, nous vous soumettrons le présent rapport de rémunération pour approbation dans le cadre d'un vote consultatif. Vous constaterez que les rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction du groupe se situent dans les limites de rémunération maximales approuvées à l'occasion de l'assemblée générale.

Vous serez également appelés à émettre un vote contraignant sur le montant global maximal de la rémunération du conseil d'administration pour la période de mandat allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, ainsi que sur le montant global maximal de la rémunération de la direction du groupe pour l'exercice 2023. Ces deux montants sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

Au nom du conseil d'administration, je vous remercie de votre soutien.

Meilleures salutations,



Roger Baillod
Président du conseil d'administration

1 Politique de rémunération de BKW

La politique de rémunération établie pour BKW par le conseil d'administration s'inscrit directement dans la stratégie du groupe et vise en particulier à protéger les intérêts à long terme de l'entreprise. Elle repose sur les principes suivants.

Conseil d'administration

Afin de garantir leur indépendance dans l'exercice de leur mission de surveillance, les membres du conseil d'administration perçoivent uniquement une rémunération fixe et des jetons de présence en espèces. Ils peuvent en outre acheter un nombre limité d'actions de l'entreprise à des conditions préférentielles.

Direction du groupe

Le système de rémunération est conçu pour offrir la possibilité de recruter et de retenir à long terme les personnes les plus qualifiées pour les fonctions cruciales. Il doit également permettre que les intérêts des membres les plus éminents de la direction coïncident avec ceux de l'entreprise et de ses actionnaires, de façon à favoriser une hausse durable de la valeur de l'entreprise. Il obéit aux principes suivants:

| | |
|-----------------------------|---|
| Adéquation aux performances | Adéquation au marché et au barème interne |
| Continuité et stabilité | Simplicité |

Adéquation aux performances:

La rémunération de la direction du groupe est liée au résultat de l'entreprise et à l'évolution du cours de l'action au regard d'un large benchmark.

Continuité et stabilité:

En parallèle, le système de rémunération de BKW est axé sur la continuité et la stabilité. Une part substantielle de la rémunération est versée sous la forme d'actions bloquées afin d'aligner les intérêts de la direction du groupe avec ceux de l'entreprise et des actionnaires. Il tend en outre

à éviter que des risques excessifs soient pris et à renforcer l'orientation vers la croissance à long terme. Ce système produit donc un levier moindre que les modèles appliqués dans d'autres sociétés cotées en bourse.

Adéquation au marché et au barème interne:

BKW s'efforce de garantir à chaque fonction une rémunération conforme aux conditions du marché, indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité ou d'autres caractéristiques démographiques. Elle rétribue la compétence et la responsabilité, ainsi que le travail fourni, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de la stratégie et le résultat de l'entreprise. Afin de s'assurer que la rémunération globale corresponde aux niveaux du marché et aux résultats fournis, BKW vérifie régulièrement que les fourchettes salariales des différentes catégories professionnelles s'alignent sur les niveaux médians du marché. En 2021, une analyse de la parité des salaires a en outre été menée dans toutes les grandes sociétés suisses du groupe. Elle a conclu que toutes les sociétés étudiées respectent les prescriptions de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes.

Simplicité

Le système de rémunération est simple et transparent.

Au titre de cette politique, BKW réexamine le système de rémunération du conseil d'administration et de la direction du groupe à des intervalles de deux à quatre ans. En 2019, BKW a chargé le cabinet de conseil spécialisé HCM International SA d'examiner le système de rémunération de la direction du groupe. Ce cabinet n'exerçait aucun autre mandat pour BKW. Au cours de l'exercice sous revue, aucun consultant externe n'est intervenu en matière de rémunération.

Le conseil d'administration a utilisé les résultats de cet examen pour définir les changements à apporter au système de rémunération à partir de 2021. Aux fins de la révision du système de rémunération, le niveau de rémunération de la direction du groupe a également été comparé au marché. Afin de dûment tenir compte des spécificités de BKW, un groupe de comparaison représentatif a été réuni.

Le marché pertinent pour le recrutement de talents au sein de BKW est constitué en majeure partie d'entreprises industrielles cotées en bourse d'une taille et d'une complexité similaires. Il s'agissait donc de sélectionner les sociétés industrielles suisses cotées en bourse (hors sociétés financières et pharmaceutiques dont les salaires sont élevés) présentant une capitalisation boursière comparable et un chiffre d'affaires de même niveau.

Le groupe de comparaison comprenait les entreprises suivantes: ams, Bucher Industries, Clariant, Conzzeta, Daetwyler, dormakaba, Fraport, Geberit, Georg Fischer, Givaudan, Landis + Gyr, Lonza, Implenia, OC Oerlikon, SIG Combibloc, Schmolz + Bickenbach (devenue Swiss Steel Group), Sonova, Straumann, Sulzer, Swisscom, Tecan et VAT Group.

2 Fixation des rémunérations: organisation et compétences

Les articles 24 à 29 des statuts définissent les principes de base du système de rémunération et les organes participant à leur détermination. Ceux-ci sont disponibles sur le site Internet de BKW à l'adresse www.bkw.ch/statuts et règlent ce qui suit:

- Comité de rémunération (art. 24 et 25)
- Votes sur la rémunération (art. 26, 27 et 28)
- Rémunération du conseil d'administration (art. 27)
- Rémunération de la direction du groupe et montant complémentaire pour les nouveaux membres (art. 28)
- Contrats avec des membres du conseil d'administration ou de la direction du groupe (art. 29)

Les tableaux suivants reprennent en détail la répartition des tâches et des compétences entre l'assemblée générale (AG), le conseil d'administration (CA) et le comité de rémunération et de nomination (CRN).

Aperçu de la répartition des compétences et des activités

| Objet | CRN | CA | AG | Activité du CRN en 2021 | | |
|---|--------------------|----------------|-----------------|-------------------------|-----------|----------|
| | | | | Février | Septembre | Novembre |
| Montants globaux maximaux pour la rémunération du conseil d'administration et de la direction du groupe | PP ¹ | P ² | A ³ | ● | | |
| Montant complémentaire pour la rémunération de membres de la direction du groupe nouvellement nommés ⁴ | A ^{4,5} | | | n/a | n/a | n/a |
| Politique et système de rémunération de BKW | PP | A | | | ● | |
| Principes et système de rémunération pour le conseil d'administration et la direction du groupe | PP | A | | | | ● |
| Critères de performance pour les rémunérations versées à la CEO et aux membres de la direction du groupe | A ⁵ | | | | | ● |
| Rémunération individuelle pour le conseil d'administration | PP | A ⁶ | | | | ● |
| Évaluation des prestations et rémunération individuelle de la CEO | A ^{5,6} | | | ● | | |
| Évaluation des prestations et rémunérations individuelles pour les membres de la direction du groupe (sauf CEO) | A ^{4,5,6} | | | ● | | |
| Rapport de rémunération | PP | A | VC ⁷ | ● | | |
| Principes régissant la sélection des candidats pour l'élection ou la réélection au sein du conseil d'administration | PP | A | | | ● | ● |
| Traitement des élections et planification de la relève pour le conseil d'administration et la direction du groupe | PP | A | | | ● | ● |

1 PP signifie préparation et proposition au conseil d'administration

2 P signifie proposition à l'assemblée générale

3 A signifie approbation

4 Sur proposition de la CEO

5 Dans le cadre des statuts

6 Dans le cadre du montant global maximal approuvé par l'assemblée générale

7 VC signifie vote consultatif

Comité de rémunération et de nomination

Conformément à l'art. 25 des statuts, le travail du comité de rémunération et de nomination, au niveau supérieur de l'entreprise, porte sur la stratégie de rémunération, les objectifs d'entreprise et les critères de performance de BKW en lien avec la rémunération de la direction du groupe. Parallèlement, ce comité a également pour tâche d'élaborer les critères régissant la sélection des candidats au conseil d'administration et à la direction du groupe. Le comité est composé de trois membres, qui sont les suivants:

| | |
|----------------------|--|
| Roger Baillod | Président du conseil d'administration, président |
| Hartmut Geldmacher | Vice-président du conseil d'administration, membre |
| Andreas Rickenbacher | Membre du conseil d'administration, membre |

Le conseil d'administration réfléchit actuellement à scinder le comité de rémunération et de nomination en un comité de la rémunération et du personnel, assorti de comités de nomination formés sur une base ad hoc. La composition des comités serait également redéfinie dans ce cadre. Il est notamment prévu que le président du conseil d'administration ne puisse plus présider en même temps le comité de la rémunération et du personnel.

Au besoin, des cadres supérieurs peuvent être invités aux séances du comité de rémunération et de nomination. Ils n'assistent toutefois pas aux discussions ou aux votes sur leurs propres prestations ou rémunérations.

Lorsque le conseil d'administration se réunit, le président du comité de rémunération et de nomination l'informe sur les activités et les décisions du comité. En cas d'urgence, les informations requises peuvent également lui être communiquées en dehors d'une réunion. Tous les membres du conseil d'administration peuvent consulter les procès-verbaux des séances du comité de rémunération et de nomination.

En 2021, le comité a tenu trois séances ordinaires, durant lesquelles il a notamment traité des sujets récurrents mentionnés dans le tableau ci-dessus. Au cours de neuf séances extraordinaires et vidéoconférences, il s'est en outre penché sur la planification de la relève pour le conseil d'admini-

nistration et la direction du groupe, ainsi que sur la rémunération du conseil d'administration et de la CEO. Le taux de participation a atteint 100% à chaque séance.

Au début 2021, le conseil d'administration a constitué un comité de nomination temporaire, qui s'est chargé de recruter un nouveau membre du conseil d'administration pour remplacer Roger Baillod après sa désignation à la présidence. Ce comité, qui réunissait Urs Gasche, Roger Baillod et Hartmut Geldmacher, a traité les élections au cours de trois séances réparties en janvier et février 2021.

Sachant que la CEO se retirera dans le courant 2022, le conseil d'administration a désigné un deuxième comité de nomination temporaire en décembre 2021. Il se compose de Roger Baillod, Andreas Rickenbacher et Rebecca Guntern et il a la responsabilité de rechercher et de proposer des candidates et candidats appropriés pour le poste de CEO. Ce comité a tenu deux séances en 2021.

Implication des actionnaires

Les assemblées générales ordinaires du 15 mai 2020 et du 7 mai 2021 ont tenu un vote contraignant sur le montant global maximal de la rémunération du conseil d'administration et de la direction du groupe et un vote consultatif sur le rapport de rémunération. Le montant global de la rémunération du conseil d'administration se rapporte à la période comprise entre l'assemblée générale actuelle et l'assemblée suivante. En revanche, le montant global de la rémunération de la direction du groupe se rapporte à l'exercice complet suivant l'assemblée générale.

Lors de l'assemblée générale de 2021, les actionnaires ont approuvé les montants globaux de la rémunération de la direction du groupe à quelque 93% des voix et ceux du conseil d'administration à 97% (assemblée générale 2020: 95% pour la direction du groupe et 97% pour le conseil d'administration), mais manifesté une moindre adhésion au rapport de rémunération 2021, approuvé à 84% des voix (rapport de rémunération 2019 à l'assemblée générale 2020: 84%). À la lumière de ce résultat, BKW a entamé un dialogue avec les actionnaires afin de sonder leurs préoccupations quant à sa politique et ses projets en

matière de rémunération. Cet échange a abouti aux conclusions suivantes:

- Les actionnaires apprécieraient l'introduction d'indicateurs de performance pour l'attribution d'actions bloquées. Après un débat minutieux sur la conception de cet élément de rémunération, le comité de rémunération et de nomination avait conclu que les actions devaient continuer d'être attribuées avec une période de blocage de trois ans et sans condition de performance future. Cette décision s'appuie sur la politique de rémunération de BKW: d'une part, il s'agit de mettre en relation les performances de l'entreprise, les intérêts des actionnaires et les rémunérations. En même temps, BKW doit cependant garder à l'esprit, dans la conception de son système de rémunération, que certaines de ses branches opèrent dans un environnement réglementé et échappent ainsi au diktat de la maximisation des bénéfices à court et à long terme. De plus, elle doit éviter les incitants erronés à trop court terme dans la structure des rémunérations, car les investissements dans les ventes d'énergie et les activités de réseaux s'inscrivent dans la durée: l'horizon d'investissement pour les installations de production et de réseau s'étend aisément sur 30 ans et plus. Il est donc justifié d'élaborer un système de rémunération prudent, comportant peu de leviers agissant à court terme, et de privilégier la loyauté durable de la direction du groupe à l'égard de l'entreprise. La dimension des performances est toutefois évaluée à travers l'évolution du cours de l'action, car les actions attribuées sont bloquées pendant trois ans et la direction du groupe est ainsi récompensée si leur cours monte. Aucun effet de levier supplémentaire ne s'exerce, afin d'éviter les incitants pervers.
- Les actionnaires ont par ailleurs noté que la rémunération de la direction du groupe BKW était élevée par rapport à d'autres entreprises dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent

une participation majoritaire. D'une part, BKW est une entreprise cotée en bourse et, d'autre part, son actionnaire majoritaire appartient aux pouvoirs publics. Le rôle du canton de Berne se limite toutefois à son statut d'actionnaire, avec l'ensemble des opportunités, des risques et des droits que cela comporte. BKW n'est investie d'aucun mandat de prestation légal ou contractuel pour le canton et ne dispose d'aucune garantie de déficit de l'autorité publique. Le marché pertinent pour le recrutement de talents au sein de BKW est constitué en majeure partie d'entreprises industrielles cotées en bourse d'une taille et d'une complexité similaires, et non d'entreprises soumises à un contrôle public. BKW doit donc s'inspirer, pour définir sa politique de rémunération, des sociétés cotées en bourse établies en Suisse, dont les pratiques en la matière diffèrent sensiblement des entreprises publiques. Le montant des rémunérations se rapproche progressivement du niveau du marché depuis quelques années. Au lendemain de sa transformation stratégique, BKW arbore un nouveau visage. À la fin 2021, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3 554 milliards de CHF et atteint une valeur boursière de 6,3 milliards de CHF, avec 10 750 collaborateurs. Dans ce sillage, la rémunération globale des membres de la direction du groupe a été adaptée au cours des dernières années, mais elle demeure en deçà du niveau médian calculé pour les entreprises de comparaison.

- Les actionnaires escomptent qu'une part de la rémunération de la direction du groupe soit liée à des objectifs de durabilité. BKW publie un rapport de durabilité dans le cadre de son rapport de gestion. Les chiffres-clés et les objectifs sous-jacents à ce rapport seront analysés plus en détail les prochaines années. Le conseil d'administration envisagera d'intégrer des objectifs de durabilité dans la rémunération de la direction du groupe lorsque le système qui les détermine sera arrivé à maturité.

3 Rémunération du conseil d'administration

3.1 Éléments de rémunération du conseil d'administration

Le système de rémunération de BKW vise en particulier à garantir l'indépendance du conseil d'administration dans sa surveillance de la direction du groupe. Pour cette raison, l'accent est mis sur des éléments de rémunération fixes – le conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération basée sur la performance ou le résultat.

a) Rémunération fixe (de base)

La rémunération de base du conseil d'administration comporte des honoraires fixes. Le montant de ces honoraires dépend de la fonction (président, vice-président ou membre) ainsi que de la participation à des comités du conseil d'administration et de la fonction occupée en leur sein.

| Fonction | Rémunération brute (p. a.) |
|--|----------------------------|
| Président du conseil d'administration | CHF 336 000 |
| Vice-président du conseil d'administration | CHF 62 400 |
| Membre du conseil d'administration | CHF 48 000 |
| Président de comité | CHF 12 000 |

En cas de surplus de travail passager substantiel par rapport aux années précédentes, le conseil d'administration peut décider d'une rémunération supplémentaire d'un montant maximal de 20% des honoraires.

b) Jetons de présence

Un jeton de présence fixe d'un montant de CHF 2 400 est octroyé pour chaque participation à une séance du conseil d'administration ou d'un comité. Jusqu'au mois de mars 2021, le président du conseil d'administration ne percevait pas de jetons de présence. Depuis mars 2021, il perçoit des jetons de présence pour sa participation aux séances d'un comité, mais toujours pas pour les séances du conseil d'administration.

c) Rémunération en actions

Les membres du conseil d'administration ont une fois par an la possibilité de participer au capital-actions de BKW à des conditions préférentielles. Sous réserve d'une situation exceptionnelle, le nombre maximum d'actions accessibles à prix préférentiel est de 600. Le rabais correspond à 30% du cours moyen de l'action au dernier trimestre de l'exercice précédent.

Pour les membres du conseil d'administration, l'accès au programme de participation au capital-actions constitue une incitation à favoriser l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise et resserre le lien entre leurs intérêts et ceux des actionnaires. Les actions acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ans.

d) Cotisations aux assurances sociales (autres rémunérations)

Ces rémunérations englobent les contributions versées par BKW aux assurances sociales ainsi que d'éventuels impôts à la source. Les membres du conseil d'administration ne sont pas assurés à la caisse de pension BKW.

e) Contrats

Il est possible de conclure des contrats de mandat à durée déterminée ou indéterminée avec les membres du conseil d'administration (art. 29 des statuts), mais le mandat est exclusivement soumis aux résultats de l'élection annuelle au conseil d'administration par l'assemblée générale. Il n'existe pas de contrat de travail entre BKW et les membres de son conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration sont indépendants; leurs droits et obligations sont régis par les normes du droit des sociétés et par les dispositions des statuts, règlements et contrats de mandat.

Le conseil d'administration examine en ce moment la possibilité de simplifier son système de rémunération dans la perspective d'abandonner les jetons de présence et d'adapter les honoraires fixes en conséquence.

3.2 Rémunérations versées en 2021

Les chiffres des rémunérations du conseil d'administration sont ceux de l'exercice correspondant aux comptes annuels. Les rémunérations octroyées aux membres du conseil d'administration pour les exercices 2021 et 2020 sont présen-

tées ci-après. Pour certains membres du conseil d'administration, les rémunérations fixes sont en partie ou en totalité versées à l'employeur.

Les indemnités fixes et les jetons de présence n'ont pas changé pour l'exercice 2021. Les jetons de présence attribués dépendent du nombre de séances du conseil d'administration auquel chaque membre assiste. Le président ne perçoit pas de jetons de présence pour les séances ordinaires du conseil d'administration, mais bien, depuis mars 2021, pour sa participation aux séances des comités. Le conseil d'administration a approuvé a posteriori l'octroi d'une rémunération supplémentaire de CHF 51 500 à Urs Gasche pour le surcroît de travail et les nombreuses séances extraordinaires tenues pour remanier le système de rémunération et nommer les nouveaux membres du conseil d'administration en 2020, aucun jeton de présence ne lui ayant

été accordé dans ce cadre. Cette somme figure dans le tableau des rémunérations. Les rémunérations en actions intègrent l'avantage matériel correspondant à l'achat d'actions BKW à un prix préférentiel. En 2021, chaque membre du conseil d'administration a eu la possibilité d'acquérir 600 actions BKW (2020: 600 actions) à un prix préférentiel de CHF 67,45 (2020: CHF 50,4) par action. La valeur vénale sous-jacente au cours de clôture le premier jour de la période de référence (c.-à-d. le 17 mars 2021) était de CHF 108 (2020: CHF 73,50) par action. En raison des divers changements intervenus en son sein et du prochain départ de la CEO, le conseil d'administration a tenu le même nombre de séances en 2021 qu'au cours de l'exercice précédent. La rémunération cumulée des membres du conseil d'administration est donc restée inchangée durant l'exercice sous revue.

VÉRIFIÉ

VÉRIFIÉ

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2021

| En milliers de CHF | | Rémunérations fixes | Jetons de présence | Rémunérations en actions ¹ | Total des rémunérations | Cotisations aux assurances sociales | Total |
|----------------------|---------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------|
| Roger Baillod | Membre/président à partir de mai 2021 | 252 | 36 | 13 | 301 | 2 | 303 |
| Hartmut Geldmacher | Vice-président | 62 | 43 | 13 | 118 | 56 ² | 174 |
| Carole Ackermann | Membre | 56 | 24 | 13 | 93 | 2 | 95 |
| Petra Denk | Membre à partir de mai 2021 | 32 | 14 | 0 | 46 | 0 | 46 |
| Urs Gasche | Président jusqu'à mai 2021 | 192 ³ | 0 | 13 | 205 | 23 | 228 |
| Rebecca Guntern | Membre | 48 | 14 | 13 | 75 | 12 | 87 |
| Andreas Rickenbacher | Membre | 48 | 43 | 13 | 104 | 16 | 120 |
| Kurt Schär | Membre | 48 | 24 | 13 | 85 | 2 | 87 |
| Total | | 738 | 198 | 91 | 1 027 | 113 | 1 140 |

1 La rémunération en actions correspond à la différence entre la valeur vénale au sens fiscal (cours de clôture du premier jour de la période de référence moins 16,038%) et le prix d'acquisition résultant du programme de participation au capital-actions (cours moyen du quatrième trimestre de l'exercice précédent moins 30%).
 2 Outre les cotisations aux assurances sociales, les impôts à la source sont également inclus.
 3 Inclut la rémunération de CHF 51 500 approuvée par le conseil d'administration pour le mandat 2021/2022 pour le surcroît de travail et les nombreuses séances extraordinaires liées au remaniement du système de rémunération et aux nouvelles nominations. Le président du conseil d'administration n'avait pas droit à des jetons de présence en 2020.

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2020

| En milliers de CHF | | Rémunérations fixes | Jetons de présence | Rémunérations en actions ¹ | Total des rémunérations | Cotisations aux assurances sociales | Total |
|----------------------|----------------|---------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------|
| Urs Gasche | Président | 336 | 0 | 7 | 343 | 44 | 387 |
| Hartmut Geldmacher | Vice-président | 62 | 79 | 7 | 148 | 73 ² | 221 |
| Carole Ackermann | Membre | 48 | 31 | 7 | 86 | 1 | 87 |
| Roger Bailiod | Membre | 60 | 29 | 7 | 96 | 1 | 97 |
| Rebecca Guntern | Membre | 48 | 22 | 7 | 77 | 12 | 89 |
| Andreas Rickenbacher | Membre | 48 | 72 | 1 | 121 | 19 | 140 |
| Kurt Schär | Membre | 48 | 36 | 7 | 91 | 1 | 92 |
| Total | | 650 | 269 | 43 | 962 | 151 | 1 113 |

1 La rémunération en actions correspond à la différence entre la valeur vénale au sens fiscal (cours de clôture du premier jour de la période de référence) et le prix d'acquisition résultant du programme de participation au capital-actions.

2 Outre les cotisations aux assurances sociales, les impôts à la source sont également inclus.

3.3 Respect de la rémunération globale maximale approuvée par l'assemblée générale pour le mandat 2020/2021

L'assemblée générale approuve le montant global maximal de la rémunération du conseil d'administration pour le mandat qui s'écoule entre l'assemblée générale (en mai d'une année) et l'assemblée générale suivante (en avril de l'année suivante). Le présent rapport de rémunération se réfère en revanche à l'exercice annuel et nécessite donc de procéder à une régularisation pour une période de huit mois (de mai à décembre 2021).

L'assemblée générale 2021 a approuvé un montant global maximal de CHF 1 400 000 pour les rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2021/2022. Au 31 décembre 2021, CHF 730 000 ont été versés aux membres du conseil d'administration. La rémunération restant à verser en 2022 (de janvier à avril 2022), qui n'est pas encore connue au moment de la rédaction du présent rapport, respectera le cadre du montant global approuvé par l'assemblée générale. L'assemblée générale 2022 aura à examiner un rapport couvrant l'ensemble de la période de

rémunération (de l'assemblée générale 2021 à l'assemblée générale 2022).

Concernant le mandat précédent 2020/2021, l'assemblée générale annuelle 2020 avait approuvé une rémunération globale maximale de CHF 1 200 000. Cette limite a été respectée, la rémunération globale effectivement versée au cours du mandat totalisant CHF 1 161 000.

3.4 Paiements aux anciens membres du conseil d'administration et aux proches

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres du conseil d'administration au cours de l'exercice sous revue. Aucune rémunération n'a été versée non plus à des proches de membres du conseil d'administration.

3.5 Prêts et crédits aux membres du conseil d'administration

Aucun prêt ou crédit n'a été accordé aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice. Il n'existait aucun prêt ou crédit à la fin de l'exercice sous revue.

VÉRIFIÉ

VÉRIFIÉ

4 Rémunération de la direction du groupe

4.1 Éléments de rémunération de la direction du groupe

Le système de rémunération de la direction du groupe est conçu pour inciter les membres à œuvrer pour le développement positif de BKW à long terme. C'est pourquoi la rémunération se compose d'une part fixe substantielle, d'une rémunération variable à court terme en espèces et d'une participation aux résultats à long terme sous forme d'actions inaccessibles.

Éléments de rémunération de la direction du groupe

| | Instrument | Objectif | Facteurs | Objectifs de performance |
|--|--|---|--|--|
| Salaire de base annuel | Rémunération mensuelle en espèces | Recrutement et fidélisation des collaborateurs | Fonction, rémunération usuelle sur le marché, qualifications et expérience | |
| Rémunération variable à court terme | Rémunération annuelle variable en espèces | Rémunération liée aux performances | Performances annuelles | <ul style="list-style-type: none"> – Bénéfice net op. – Rendement relatif des actions – Repositionnement stratégique des ventes d'énergie |
| Rémunération en actions inaccessibles | Actions soumises à une période de blocage de trois ans | Fidélisation des collaborateurs à long terme en harmonie avec les intérêts des actionnaires | Cours de l'action | |
| Prestations de prévoyance et cotisations sociales | Prévoyance, assurances et prestations accessoires | Protection contre les risques Recrutement/fidélisation des collaborateurs | Pratiques usuelles sur le marché et fonction | |

a) Rémunération de base annuelle fixe

La rémunération de base rétribue l'exercice d'une fonction. Elle est fixée en fonction des responsabilités assumées, de l'expérience et de l'influence sur le résultat de l'entreprise. La rémunération de base est versée en espèces.

b) Rémunération variable à court terme

La rémunération variable à court terme (Short-Term Incentive, STI) tient compte de la réalisation des objectifs de la direction du groupe et de la CEO, tels qu'ils sont fixés par le comité de rémunération et de nomination.

La valeur-cible de la rémunération variable à court terme s'élève à 30 % de la rémunération de base.

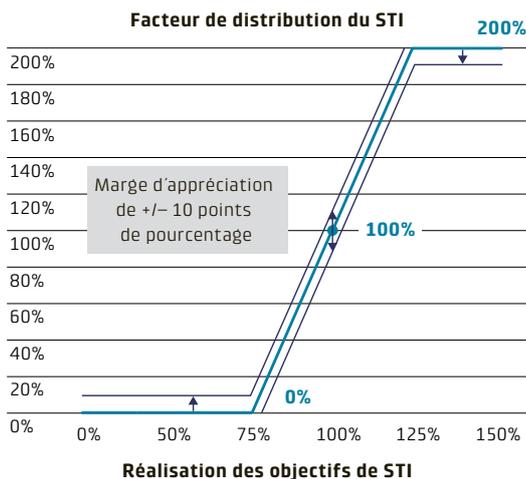
Le STI est désormais défini sur la base du bénéfice net opérationnel inscrit au budget et du rendement relatif des actions. À cette fin, le bénéfice net opérationnel est calculé à l'exclusion du résultat des placements dans les fonds de désaffectation et de gestion, car ces placements sont

gérés par la commission administrative des fonds et échappent donc au contrôle de la direction du groupe BKW. Le rendement relatif des actions est devenu un indicateur supplémentaire des performances, d'une part, pour assurer une meilleure adéquation entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires et, d'autre part, pour intégrer dans le calcul les performances relatives de BKW par rapport aux entreprises de comparaison composant l'indice SMCI. Dans ce cadre, le bénéfice net opérationnel est pondéré à 75 % et le rendement relatif des actions à 25 %.

Le facteur de distribution (appliqué au bonus cible) oscille entre 0 et 200 %. Si les objectifs sont réalisés à hauteur de 75 %, le facteur de distribution est nul. S'ils le sont à hauteur de 125 %, le facteur de distribution culmine à 200 %. Dans la marge de 75 à 125 % de réalisation des objectifs, la progression du facteur de distribution est linéaire. Le montant maximal du STI correspond en toute circonstance à 200 % du bonus cible, soit 60 % de la rémunération de base. Une réalisation des objectifs dépassant 125 % ne donne donc pas

lieu à un paiement supérieur au facteur maximal de 200% du bonus cible.

De plus, le comité de rémunération et de nomination est habilité à ajuster le facteur de distribution calculé d'après les objectifs quantitatifs dans une fourchette de -10 à +10 points de pourcentage. Cet ajustement repose sur l'évaluation des objectifs qualitatifs, et dans des cas exceptionnels, il peut varier entre les différents membres de la direction du groupe. L'objectif qualitatif pour l'exercice 2021 consiste notamment à repositionner les ventes d'énergie de façon stratégique sur les marchés européens volatils de l'énergie.



À la demande du comité de rémunération et de nomination, le conseil d'administration peut, dans une situation exceptionnelle, réduire ou supprimer totalement le versement quel que soit le degré de réalisation des objectifs. Une situation exceptionnelle de ce type peut se présenter, par exemple, lorsque l'existence de l'entreprise est menacée, ce qui explique que l'on puisse renoncer à la distribution de dividendes et/ou au versement d'une éventuelle participation aux résultats aux collaborateurs qui y ont droit. Dans ce cas, ils n'ont pas droit à la rémunération variable à court terme.

La rémunération variable à court terme est versée en espèces l'année civile suivant l'année de l'évaluation.

c) Rémunération en actions incessibles

Cette part de rémunération (Long-Term Incentive, LTI) a pour objectif d'assurer le succès durable de

l'entreprise. Elle est en corrélation directe avec les opportunités et les risques inhérents à l'évolution du cours de l'action. Compte tenu de l'évolution positive du cours de l'action depuis quelques années, la rémunération en actions s'est avérée être une composante importante de la rémunération globale des membres de la direction du groupe. Les actions attribuées sont soumises à une période de blocage de trois ans.

Pour les membres de la direction du groupe, la participation aux résultats à long terme sous forme d'actions incessibles s'élève, sauf situation exceptionnelle, à 30% de la rémunération de base de l'exercice en cours. Elle est calculée en premier lieu en francs suisses et octroyée ensuite sous la forme d'actions bloquées de BKW SA.

Le montant attribué est converti en actions sur la base du cours moyen de l'action BKW pendant les deux exercices précédant la date de l'attribution.

Les actions sont attribuées annuellement au premier trimestre de l'année civile suivant l'année de l'évaluation. Elles sont transférées aux collaborateurs participant au système après la décision du conseil d'administration sur la distribution d'un dividende. Le droit à une attribution d'actions n'est acquis que si le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la distribution d'un dividende sur les bénéfices engrangés pour l'année de l'évaluation. Si, pour des raisons économiques, aucun dividende ne peut être distribué, le droit à une attribution d'actions est entièrement annulé pour l'exercice concerné.

En cas de rupture des rapports de travail, les périodes de blocage des actions continuent à courir comme prévu.

d) Cotisations sociales, prestations de prévoyance et prestations accessoires

Les membres de la direction du groupe sont assurés dans l'institution de prévoyance ordinaire créée pour tous les collaborateurs. Les prestations de prévoyance englobent les contributions de l'employeur aux assurances sociales et à la caisse de pension. La caisse de pension BKW gère depuis 2019 un plan de prévoyance basé sur la primauté des cotisations, conformément aux prescriptions de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Le plan de pension couvre les revenus annuels jusqu'à CHF 860400 à un taux

de cotisation variable en fonction de l'âge (y compris la moitié de la rémunération en espèces variable à court terme), les cotisations étant versées par l'entreprise et les collaborateurs conformément aux règles applicables pour l'ensemble du personnel.

La direction du groupe a droit à des indemnités forfaitaires conformément à la directive relative aux dépenses applicable à tous les cadres, qui a été approuvée par les autorités fiscales. Comme tous les collaborateurs, les membres de la direction du groupe ont en outre droit à une prime pour leurs anniversaires d'ancienneté, conformément au règlement général. Pour le surplus, ils ne peuvent prétendre à d'autres prestations accessoires.

e) Contrats

Conformément à l'art. 29 des statuts, les contrats entre BKW et des membres de la direction du groupe ne peuvent être conclus que pour une durée maximale d'un an ou avec un délai de congé maximal de douze mois.

Les contrats de travail des membres de la direction du groupe concordent avec les exigences de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Durant l'exercice sous revue, tous les membres de la direction du groupe avaient des contrats de travail à durée indéterminée avec un préavis de résiliation de six mois. Il n'est pas prévu d'indemnités de départ contractuelles, de dispositions particulières sur la prise de contrôle ou d'indemnités de non-concurrence pour les membres de la direction du groupe.

f) Disposition particulière pour la rémunération de la CEO

En ce qui concerne la CEO, une disposition particulière a été adoptée pour une période transitoire en 2020 et s'applique également pour 2021 et au prorata pour 2022. Pour 2021, la structure de rémunération de la CEO est la suivante:

- rémunération annuelle de base fixe (brute): CHF 918 918;
- rémunération variable à court terme: CHF 491 000;
- attribution d'actions au titre de la participation aux résultats à long terme: CHF 273 499.

La CEO quittera ses fonctions courant 2022. La personne qui la remplacera sera rémunérée sur la base du système de rémunération ordinaire, toutes les dispositions transitoires étant abrogées.

4.2 Rémunérations versées en 2021

Les chiffres des rémunérations de la direction du groupe sont ceux de l'exercice correspondant aux comptes annuels. Par rapport à l'exercice 2020, la rémunération totale versée à la direction du groupe a augmenté de 5,1 %, tandis que la rémunération de la CEO a baissé de 2,5 %. Cette hausse est imputable à l'évolution suivante des différents éléments des rémunérations:

Rémunération de base

En 2021, la rémunération de base de la CEO est restée inchangée. Une adaptation extraordinaire de cette rémunération, correspondant au total à 22 %, a été décidée lorsque les contrats de travail des autres membres de la direction du groupe ont été adaptés au nouveau système de rémunération.

Rémunération variable à court terme

Avec un bénéfice net opérationnel de 245 millions de CHF, l'objectif a été partiellement atteint, ce qui a donné lieu à un facteur de distribution de 86 % pour cette composante. Le rendement des actions, à 32,7 %, a largement dépassé la moyenne de 14,2 % de l'indice SMCI, de sorte que le facteur de distribution s'est élevé à 200 % pour cette composante. Le facteur de distribution global pour la rémunération variable à court terme s'est ainsi établi à 114 %. Le comité de rémunération et de nomination est habilité à adapter ce facteur tel que calculé dans une fourchette de -10 à +10 points de pourcentage d'après la réalisation des objectifs qualitatifs. L'objectif qualitatif pour l'exercice 2021 consistait à repositionner les ventes d'énergie de façon stratégique sur les marchés européens volatils de l'énergie. La stratégie en matière d'énergie, qui a été remaniée de fond en comble et adaptée à la nouvelle réalité des marchés européens, a été soumise au conseil d'administration, qui l'a approuvée. Elle constitue désormais le socle de la stratégie de croissance de BKW, qui a été présentée lors du Capital Markets Day du 28 octobre 2021. Le comité de rémunération et de nomina-

tion a donc décidé de relever de 5% le facteur de distribution calculé.

Par conséquent, une rémunération variable à court terme de 119% de la valeur-cible a été versée.

Rémunération variable à long terme

Les membres de la direction du groupe (y compris la CEO) ont reçu 10881 actions (2020: 21065). Conformément aux dispositions de transition spécifiques, la CEO a obtenu 2808 actions soumises à une période de blocage de trois ans (2020: 3465). La valeur de ces actions attribuées

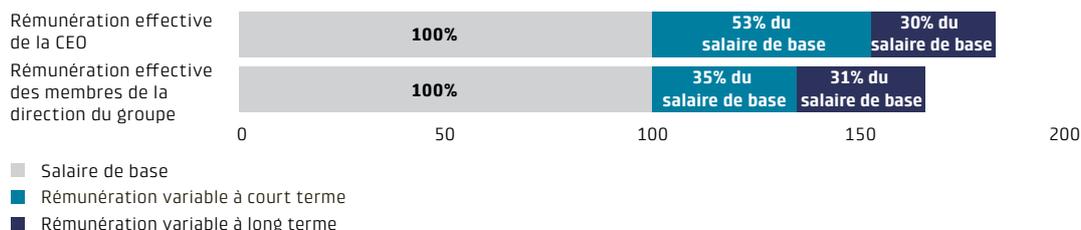
dans le cadre du LTI, qui apparaît dans le tableau ci-dessous, est environ 36% plus basse que pour l'exercice précédent. Cela s'explique principalement en ce que le mode de calcul du nombre d'actions attribuées a été modifié conformément au nouveau système de rémunération introduit l'année dernière.

Rapport entre la rémunération fixe et variable

En 2021, la rémunération variable a représenté 83% de la rémunération de base pour la CEO et 66% en moyenne pour les autres membres de la direction du groupe.

VÉRIFIÉ

VÉRIFIÉ



Rémunérations (brutes) versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée en 2021

| En milliers de CHF | Suzanne Thoma CEO 2021 | Direction du groupe ¹ (CEO incluse) 2021 |
|--|------------------------------|---|
| Rémunération de base fixe | 919 | 3 463 |
| Rémunération variable à court terme | 491 | 1 389 |
| Participation aux résultats à long terme (rémunérations en actions) ² | 273 | 1 065 |
| Prestations accessoires et prestations de prévoyance ³ | 200 | 813 |
| Total | 1 883 | 6 730 |

1 La direction du groupe était composée de cinq membres tout au long de l'exercice. Antje Kanngiesser était employée au sein de BKW jusqu'à la fin février, mais ne participait plus aux séances de la direction du groupe. La rémunération qu'elle a reçue pour les deux premiers mois de l'année est incluse dans la rémunération indiquée ci-dessus.

2 La rémunération en actions est indiquée sur la base de la valeur fiscale.

3 Les prestations de prévoyance représentent les montants payés au cours de l'exercice sous revue.

VÉRIFIÉ

Rémunérations (brutes) versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée en 2020

| En milliers de CHF | Suzanne Thoma CEO 2020 | Direction du groupe ¹ (CEO incluse) 2020 |
|--|------------------------------|---|
| Rémunération de base fixe | 919 | 2 998 |
| Rémunération variable à court terme | 441 | 856 |
| Participation aux résultats à long terme (rémunérations en actions) ² | 273 | 1 662 |
| Prestations accessoires et prestations de prévoyance ³ | 299 | 890 |
| Total | 1 932 | 6 406 |

1 La direction du groupe était composée de cinq membres tout au long de l'exercice.

2 La rémunération en actions est indiquée sur la base de la valeur fiscale.

3 Les prestations accessoires désignent une rémunération de CHF 38000 octroyée pour l'anniversaire de service de la CEO. Les prestations de prévoyance représentent les montants payés au cours de l'exercice sous revue.

4.3 Respect de la limite de rémunération globale décidée par l'assemblée générale pour l'exercice 2021

En résumé, on constate que les prestations versées respectent entièrement le montant global maximal de CHF 8800000 approuvé par l'assemblée générale 2020 en ce qui concerne les rémunérations destinées à la direction du groupe pour l'exercice 2021.

4.4 Paiements aux anciens membres de la direction du groupe et aux proches

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres de la direction du groupe au cours de l'exercice sous revue. Aucune rémunération n'a été versée non plus à des proches de membres de la direction du groupe.

4.5 Prêts et crédits aux membres de la direction du groupe

Aucun prêt ou crédit n'a été accordé aux membres de la direction du groupe au cours de l'exercice. Il n'existait aucun prêt à la fin de l'exercice sous revue.

5 Participation du personnel au capital-actions

Les actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du groupe BKW ou leurs proches au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 sont consultables en page 34 de l'annexe aux comptes annuels.

Au 31 décembre 2021, le taux d'épuisement des fonds (Burn Rate) de l'entreprise, soit le nombre

d'actions attribuées durant l'exercice divisé par le nombre total d'actions en circulation, s'élevait à 0,282% (2020: 0,246%). Ce taux correspond au nombre d'actions attribuées en 2021 au titre de tous les programmes de participation de BKW, divisé par le nombre total d'actions en circulation. En 2021, 148 764 actions ont été attribuées (2020: 129 750).

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
BKW SA, Berne

Bern, 10. mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de BKW SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux endroits indiqués aux pages 54 à 60 du rapport de rémunération.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de BKW SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Rico Fehr
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Philippe Wenger
Expert-réviseur agréé

Adresses

Investor Relations

BKW SA
Investor Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3013 Berne
Téléphone +41 58 477 53 56
investor.relations@bkw.ch

Media Relations

BKW SA
Media Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3013 Berne
Téléphone +41 58 477 51 07
media@bkw.ch

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, français et anglais, la version allemande faisant foi.

Impressum

Rédaction et mise en page

Finances & Controlling,
Corporate Communications, Berne

Mise en page

Solid Identities, Zurich
www.solid-identities.ch

Composition et production

NeidhartSchön AG, Zurich
www.neidhartschoen.ch

Traduction

Tradeo, Court
www.tradeo.ch

Photographie

Gerry Amstutz, Zurich (pp. 1, 20)
www.gerryamstutz.ch

Fabian Hugo, Berne (pp. 7, 48)
www.fabianhugo.ch

Axel Ellerhorst via iStockphoto (p. 28)

Jannes Linders, Amsterdam (p. 38)

Franz Rindlisbacher, Zurich (p. 46)
www.franzrindlisbacher.ch

